Thèbes, été 115 avant J.-C. Les travaux de Ptolémée IX Sôter II et son prétendu « Château de l'Or » à Karnak

« On voit que ces scènes ne sont pas tout à fait dénuées d'intérêt » G. Daressy 1908

> Claude Traunecker Univ. Strasbourg

N A SOUVENT RELEVÉ le conventionnalisme du décor des temples ptolémaïques. Cette longue répétition de gestes d'offrandes effectués par un roi aux traits interchangeables semblait entièrement détachée de la réalité politique et quotidienne. Pour certains chercheurs, la royauté pharaonique des derniers siècles était une pure fiction institutionnelle. Il est vrai que le but du culte était « sublime » et l'image d'un roi « garant de l'Univers » ¹ ornant les parois d'un petit sanctuaire de Haute Égypte semble bien loin des réalités, parfois sanglantes, des palais d'Alexandrie ou de Rome. Certain temples auraient, selon leurs commentateurs, une fonction essentiellement intellectuelle et dogmatique ². Hors du temps, les dieux « êtres intellectuels purs » vaquent à leurs occupations, protégeant le pays et sa royauté à travers les poncifs d'un culte millénaire. Il est tentant d'imaginer les souverains ptolémaïques détachés du monde des théologiens égyptiens, se bornant à jouer le rôle de lointains commanditaires de constructions et de fondations relevant d'une tradition locale qui ne les concernent pas. Mais il est tout aussi tentant d'imaginer un monde des théologiens égyptiens, produisant textes et rituels pour les connaisseurs, loin du peuple et de la cour d'Alexandrie. Les travaux récents laissent deviner une réalité bien plus nuancée ³.

Observons pour commencer que souvent les interventions architecturales laissent deviner la présence d'un programme. Si celui-ci est évident dans le cas de la création d'un temple commençant avec le sanctuaire et se terminant par la façade ou le pylône, il n'en va pas de même dans le cas d'un site ancien, aux constructions multiples. Prenons l'exemple des interventions des Argéades à Karnak. Alexandre ne reprend pas à son compte les grands programmes de portes et d'enceintes de la XXX° dynastie. En revanche, on entreprend la restauration des

¹ J.-Cl. GOYON, « Le temple de Deir el-Medineh », Dossier de l'Archéologie 136, 1989, p. 52-59.

² S. CAUVILLE, Essai sur la théologie du temple d'Horus à Edfou, Le Caire, 1987, p. 243.

³ Ph. Derchain, Les impondérables de l'hellénisation, Littératures d'hiérogrammates, MRE 7, 2000; W. Clarysse, « Ptolémées et temples », dans D. Valbelle, J. Leclant (dir.), Le décret de Memphis. Colloque de la Fondation Singer-Polignac à l'occasion de la célébration du bicentenaire de la découverte de la Pierre de Rosette, Paris, 1999, p. 41-62.

sanctuaires de Karnak et de Louqsor ⁴ la priorité étant donnée aux saints des saints, au cœur du temple.

La notion de programmes architecturaux où les intérêts du pouvoir central s'adaptent aux données locales est intéressante. Tout se passe comme si les intellectuels locaux avaient dans leurs cartons, dirait-on aujourd'hui, un certain nombre de projets à long terme, qu'ils proposent au pouvoir selon les opportunités politiques et sociales. Il peut arriver que les intérêts des prêtres et du pouvoir se rejoignent. Parfois, comme nous le verrons, des considérations techniques, voire accidentelles, jouent un rôle dans les décisions.

La présence de l'Histoire dans le temple tardif est-elle tellement théorique ? Parfois des dossiers disparates peuvent révéler à travers leurs apparentes incohérences comment l'histoire événementielle, les idéologies, les contraintes matérielles s'interpénètrent. C'est le cas des monuments thébains datés du règne de Ptolémée IX Sôter II ⁵. Parmi ces monuments, le plus étrange est la salle XVA du temple de Karnak ⁶ avec ses trois scènes ptolémaïques isolées, perdues dans Karnak et dont l'une est consacrée à « Ptah du Château de l'Or ».

Je me propose de montrer dans cette étude comment des interventions apparemment sans liens directs : une paroi du temple de Deir el-Médineh, le pylône du temple de Djémê, une porte du temple de Khonsou et la très étrange et jusqu'à présent incompréhensible salle XVA du temple d'Amon témoignent de la constance des responsables thébains poursuivant des programmes à long terme, profitant des opportunités d'événements politiques et prenant en charge les urgences techniques de l'entretien de monuments antiques.

1. Les deux règnes de Ptolémée IX Sôter II

1.1. Un rappel historique ⁷

Le 28 juin 116 ⁸ avant J.-C. mourait Ptolémée VIII Évergète II, le huitième Ptolémée selon la numérotation actuellement en usage ⁹. Après un règne mouvementé de 54 ans il laisse derrière

⁴ Cl. Traunecker, « La chapelle de Khonsou du mur d'enceinte et les travaux d'Alexandre », *Karnak* 8, 1987, p. 347-354. Remarquons au passage la curieuse disposition des saints des saints de Louqsor et de Karnak (Philippe Arrhidée) avec leur faux plafond et un espace secret supérieur qui pourrait avoir pour modèle le faux plafond du sanctuaire de l'oracle d'Ammon de l'Oasis de Siwa. Alexandre a consulté cet oracle.

⁵ Deux travaux importants ont été consacrés à ce règne : l'étude très détaillée de Silke Cassor-Pfeiffer en deux parties (S. CASSOR-PFEIFFER, « Zur Reflexion ptolemaïscher Geschichte in den ägyptischen tempeln aus der Zeit Ptolemaios IX Philometor II / Soter II. und Ptolemaios X. Alexander I (116-80 v. Chrs.); Teil 1: die Bau- und Dekorationstätigkeit », *JEH* 1, 2008, p. 21-77; « Teil 2: Kleopatra III und Berenike III im Spiegel der Tempelreliefs », *JEH* 1, 2008, p. 235-265) et le travail de Robert K. Ritner diffusé dès 2007 sur internet (http://oi.uchicago.edu/pdf/ptolemy_soter_II_at_thebes.pdf) avant la publication récente : « Ptolemy IX Soter II at Thebes », dans P.F. Dorman, B.M. Bryan (éd.), *Perspectives on Ptolemaic Thebes*, *Occasional Proceedings of the Theban Workshop*, *SAOC* 65, 2011, p. 97-114. J'ai plaisir à remercier Chr. Thiers pour les compléments de documentation qu'il m'a aimablement communiqués.

 $[\]bf 6~PM~II^2,\,p.~104~(312),\,pl.~XI.$

⁷ S. Cassor-Pfeiffer, op. cit., p. 22-25; R.K. Ritner, op. cit., p. 97-99.

⁸ Soit le 11 payni : T.C. SKEAT, *The Reigns of the Ptolemies*, Munich, 1969, p. 15, 35 ; E. BEVAN, *Histoire des Lagides*, Paris, 1934, p. 364 : M. Chauveau (*L'Égypte au temps de Cléopâtre*, Paris, 1997, p. 20) propose la date du 24 juin. Pour R.K. Ritner, Ptolémée VIII Évergète II serait mort en septembre 116 (*op. cit.*, p. 97-98).

⁹ M. CHAUVEAU, op. cit., p. 11-37, 264, 284-285; id., « Un été 145 », BIFAO 90, 1990, p. 135-168; W. Huss, Der Makedonische König und die ägyptischen Priester, Historia. Einzelschriften 85, Stuttgart, 1994, p. 10.

lui un pays relativement prospère et deux veuves : Cléopâtre II et sa fille, la seconde épouse du roi, Cléopâtre III alors âgée de quarante cinq ans environ. Dans son testament, Ptolémée VIII Évergète II charge Cléopâtre III de choisir son successeur parmi ses deux fils légitimes, l'aîné, Ptolémée Philométor II Sôter II (âgé de 28 ans ¹⁰) et le cadet, Ptolémée Alexandre I^{cr}. Bien qu'elle manifeste une préférence pour le cadet, Cléopâtre III est contrainte de désigner l'aîné, Sôter II, surnommé Lathyre (Pois chiche). La reine mère se considère comme la régente du royaume. Au début, le pouvoir est partagé entre Cléopâtre II, grand-mère du roi, sa mère Cléopâtre III et Ptolémée IX Sôter II. Sur les documents officiels, les deux reines sont citées avant le roi ¹¹. Cette mise en exergue de l'ascendance maternelle du roi est un fait unique dans l'histoire ptolémaïque. Cléopâtre II meurt peu après son mari, au plus tard semble-t-il en mars 115 ¹².

Pendant neuf ans, de 116 à 107, Ptolémée IX et Cléopâtre III vont donc régner conjointement sous la désignation « Théoi Philométores Sotéres » ¹³. Sôter II était déjà marié avec sa sœur ainée, Cléopâtre IV, femme énergique et donc haïe par sa belle-mère. Celle-ci contraint donc son fils à la répudier afin d'épouser son autre sœur Cléopâtre V Séléné bien plus docile. On admet que cette répudiation et remariage ont eu lieu en mars 115 au plus tard ¹⁴. Cléopâtre III ne laisse aucune place à l'épouse du roi dans les titulatures et reste la seule corégente.

Ptolémée IX porte la couronne mais c'est Cléopâtre III qui règne. Dans les actes officiels rédigés en grec, le nom de la reine Cléopâtre III précède celui du jeune roi. En l'an 4 (114/113), le cadet devient vice-roi de Chypre. Vers l'an 6, Ptolémée essaye d'accéder au pouvoir réel, car certains documents portent le nom de la reine consort Cléopâtre Séléné, là où l'on attendrait celui de la reine-mère. Mais en l'an 10 (108-107), Cléopâtre III, criant au complot, réussit à faire chasser son fils par le peuple d'Alexandrie et appela auprès d'elle le cadet qui devint le roi Ptolémée X Alexandre I^{er}. Pendant six ans (107-101), il partagera le pouvoir avec sa mère. Dans les documents administratifs, ils portent le même surnom « Théoi Philométores Sotéres » et Cléopâtre III continue à être citée avant son fils. À la mort de Cléopâtre III, en septembre/ octobre 101, Ptolémée X Alexandre I^{er} règne seul, avec son épouse, la reine Bérénice III. En 89, l'armée et les Alexandrins se révoltent contre lui, il fuit en Syrie, revient avec des mercenaires, mais en 88 il doit à nouveau s'enfuir cette fois-ci vers la Lycie. Il est tué en mer par un amiral alexandrin.

On assiste alors au retour de Ptolémée IX Sôter II de Chypre où il s'était réfugié. Il était alors âgé de 54 ans. Pendant cette deuxième phase de son règne, Ptolémée IX Sôter II associe au pouvoir sa fille Bérénice Philadelphe : ils sont les « Théoi Philadelphoi Philométores Sotéres ». Il doit d'abord faire face à une révolte thébaine (88-85 avant J.-C.) qui est durement réprimée. Il meurt en 81/80 après un règne nominal de 36 ans (116-80) bien qu'il n'ait effectivement été roi

¹⁰ Selon A. BERNAND, De Thèbes à Syène, Paris, 1989, p. 306.

¹¹ Papyrus Rylands III, 20 en octobre 116. Voir aussi G. HÖLB, *Geschichte des Ptolemäerreiches*, Darmstadt, 1994, p. 183.

¹² S. CASSOR-PFEIFFER, *JEH* 1, 2008, p. 21-77, p. 22, n. 8. Opinion de W. Huss, Ägypten in hellenistischer Zeit, Munich, 2001, p. 630. Pour M. Chauveau Cléopâtre II était encore vivante pendant le voyage de 115 (*op. cit.*, p. 21).

¹³ E. BEVAN, *op. cit.*, p. 374. Philométor Sôter est le pendant masculin des surnoms de sa grand-mère Cléopâtre II « Thea Philométor Soteira ».

¹⁴ H. DE MEULENAERE, « Ptolémée IX Sôter II à Kalabcha », CdE 36, 1961, p. 104.

que pendant deux périodes, respectivement de 9 et de 8 ans (17 ans) séparées par les 18 ans de règne de son frère cadet.

Sur les monuments hiéroglyphiques, la titulature officielle et les cartouches de Ptolémée IX Sôter II se présentent sous deux formes. La version A qui correspond à la première phase du règne, de 116 à 107 et la version B utilisée pendant la dernière partie de sa souveraineté, à son retour d'exil, soit de 88 à 81. Ces deux versions permettent de situer chronologiquement les interventions architecturales du règne. Comparons-les point par point ¹⁵.

1.2. Les protocoles de Ptolémée IX en 116-107 et en 88-80 avant J.-C. (fig. 1)

La reine mère Cléopâtre III occupe une place considérable dans le protocole de la première partie du règne (116-107). Au retour du roi en 88, Cléopâtre III a disparu du protocole et certaines épithètes font allusion à une reprise du pouvoir par la force. La spécificité thébaine apparaît dans le premier cartouche :

1. Nom d'Horus

A. Version de la première période (116-107)

Cette version présente la particularité de faire précéder le nom d'Horus du roi par une sorte de nom d'Horus de la reine mère, Cléopâtre III.

« Que vive le faucon femelle,

la maîtresse du Double-Pays (Cléopâtre) avec son fils.

Que vive l'Horus,

saint d'apparitions avec l'Apis vivant,

divin de transformations

qui s'associe au lieu de naissance du fils d'Isis » 16.

B. Version de la seconde période (88-81)

Le nom d'Horus de la reine mère a été supprimé.

Le terme « saint d'apparitions » est remplacé par « qui renouvelle (*whm*) les apparitions » modification qui fait allusion au retour du roi après son exil ¹⁷.

2. Nom des deux déesses

A. Version de la première période (116-107)

La reine mère intronise le roi.

« Celui des deux déesses,

sa mère l'a fait apparaître sur le trône de son père,

celui qui s'empare de l'héritage du Double-Pays en toute justification » 18.

¹⁵ S. Cassor-Pfeiffer, *op. cit.*, p. 26-33; R.K. Ritner, *op. cit.*, p. 98-100, 104-107.

^{16 &#}x27;nh bjk.t nb.t t3.wj (Kl3wpdr3) hn' s3.s; 'nh bjk dsr msh'/msw-f hn' Hp 'nh, ntrj hpr.w, snsn mshnt nj.t s3 3s.t.

¹⁷ Sur la notion de *ouhem* et son usage dans les titulatures : Cl. Traunecker, *BIFAO* 79, 1979, p. 429-431 ; A. Niwinski, *BSFE* 136, 1996, p. 5-26.

¹⁸ sh'~n sw mw.t≥f hr ns.t jt≥f, jt jw' t3.wj m m3' hrw.

1. Nom d'Horus



2. Nom des Deux déesses

3. Nom d'Horus d'Or



4. Nom de couronnement





5. Nom patronymique

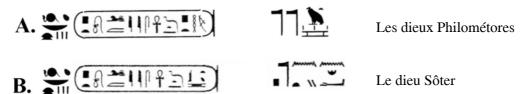


Fig. 1. Les titulatures de Ptolémée IX Sôter II selon la période de règne. A. Première période (116-107). B. Seconde période (88-80).

B. Version de la seconde période (88-81)

L'allusion à la reine mère a disparu et le second verset est conservé mais est complété par des épithètes guerrières.

« Le grand de puissance, gouverneur de la Grande Verte,

qui s'empare de l'héritage du Double-Pays en toute justification,

le généreux auprès des dieux et des hommes,

celui dont la Majesté est invoquée avec joie par ses troupes » 19.

Le nom des deux déesses, traditionnellement belliqueux, évoque la Grande Verte, lieu d'exil du roi, et la fidélité de ses troupes.

3. Nom d'Horus d'Or

A. Version de la première période (116-107)

« L'Horus d'Or,

qui reçoit l'Égypte et qui gouverne dans la joie,

seigneur des fêtes-sed de Ptah-Tatenen, père des dieux et des rois,

le prince, qui affermit les lois comme Thot, le deux fois grand » ²⁰.

B. Version de la seconde période (88-81)

Le premier verset est conservé mais les deux suivants sont développés pour exalter la légitimité du retour au pouvoir grâce à la force, juste et divine.

« Seigneur des très nombreuses fêtes-sed comme Ptah-Tatenen, père des dieux,

il a reçu la royauté de Rê en force et victoire,

le prince, qui juge selon Maât, et affermit les lois comme Thot, le deux fois grand » ²¹.

Cette version insiste sur la multiplication des fêtes-*sed*. Bien que purement littéraire, ce thème nous renvoie à une royauté renouvelée, même par la force.

4. Nom de couronnement (1er cartouche)

A. Version de la première période (116-107)

« Le roi de Haute et de Basse Égypte,

(Héritier du dieu évergète et de la déesse qui aime sa mère, la salvatrice,

l'élu de Ptah, qui réalise Maât pour Rê, l'image vivante d'Amon) » ²².

B. Version de la seconde période (88-81)

La nouvelle version du cartouche supprime toute allusion précise à la reine mère et se réfère aux dieux évergètes.

« Le roi de Haute et de Basse Égypte,

(Héritier des dieux évergètes,

l'élu de Ptah, qui réalise Maât pour Rê, l'image vivante d'Amon) » ²³.

 $[\]textbf{19} \ wr \ phty \ hrp \ wzd-wr, \ j\underline{t} \ j\underline{w}^{\epsilon} \ tz.wj \ m \ mz^{\epsilon} \ hrw, \ mnh-jb \ hr \ n\underline{t}r.w \ n\underline{t}r.wt \ rm\underline{t}, \ njs.tw \ hm=f \ m \ zw.t-jb \ jn \ mnftj.w=f.$

²⁰ šsp T3-mrj hq3=f m h'', nb hb.w-sd Pth-Tnn jt ntr.w nsw.wt, jty smn hp.w mj Dhwtj '3 '3.

²¹ nb hb.w-sd 'šə.w wr.w mj jt*f Pth-Tnn jt ntr.w, šsp~n*f nswj.t n R' m qn nht, jt wd' mə'.t smn hp.w mj Dhwtj 'ə 'ə.

^{22 (}jw' nṭr mnḥ nṭr.t mry(.t) mw.t≥s nḍ.t, stp~n Ptḥ jr m3'.t R' sḥm 'nḥ Jmn).

^{23 (}jw' ntr.wj mnh.wj, stp~n Pth jr m3'.t R' shm 'nh n Jmn).

C. Version thébaine de la seconde période (88-81)

Nous verrons plus bas que le nouveau cartouche de couronnement présente à Thèbes une variante en rapport avec les cultes de Djémê : (Héritier <u>parfait</u> des dieux évergètes etc. ²⁴.

5. Nom patronymique (2e cartouche) et épithète finale

- A. Version de la première période (116-107)
 - « Le fils de Rê, seigneur des couronnes, (Ptolémée, vivant à jamais, aimé de Ptah),
 - le dieu qui aime sa mère » ²⁵.

B. Version de la seconde période (88-81)

Dans le cartouche Isis remplace Ptah mais surtout l'épithète finale ignore la reine mère et présente le roi comme un souverain salvateur.

« Le fils de Rê, seigneur des couronnes,

(Ptolémée, vivant à jamais, aimé d'Isis),

le dieu sauveur » 26.

Le surnom canonique ou épithète d'usage qui suit le cartouche patronymique de Ptolémée IX abandonne toute allusion à son ascendance. De « celui qui aime sa mère » Philométor, il devient « le dieu sauveur » Sôter ²⁷.

Examinons à présent les différentes pièces du dossier Sôter II à Thèbes. Elles sont au nombre de six, trois pour la première période du règne : Deir el-Médineh, temple de Khonsou, naos du temple de Djémê, et deux pour la seconde période : la porte de Djémê, la salle XVA de Karnak, auquel il faut ajouter le dossier du temple de Ptah, bien que le nom de Ptolémée IX ne soit pas directement cité.

2. Les interventions à Thèbes pendant la première partie du règne (116-107)

2.1. Le prétendu « mammisi » de Sôter II à Deir el-Médineh (fig. 2)

L'extrémité ouest de la face sud du temple de Hathor de Deir el-Médineh a reçu un décor composé de deux panneaux (**fig. 3**) au nom de Ptolémée IX Sôter II ²⁸. L'ensemble est très soigné, avec un soubassement orné de plants de papyrus et une frise de couronnement de *khekerou*. Un bandeau de court au-dessus des deux scènes. Il énonce la titulature complète du

²⁴ jw' mnh ntr.wj mnh.wj. Voir infra 3.1.

^{25 (}Ptwlmys 'nḥ d.t mrj Pth) ntr mry mw.t≥f.

²⁶ (Ptwlmys 'nh d.t mrj Pth) p3 ntr nty nhm.

²⁷ S. Cassor-Pfeiffer (op. cit., p. 33) propose d'utiliser cette terminologie pour distinguer les deux règnes et désigner le souverain de la première période « Ptolémée IX Philométor II » et « Ptolémée IX Sôter II » pour la seconde. C'est là un excellent raisonnement, d'ailleurs suivi par L. Martzollf dans son étude des pylônes de Philae (La décoration des pylônes ptolémaïques d'Edfou et de Philae 1, Études d'archéologie et d'histoire anciennes, Strasbourg, 2011, p. 25). Toutefois, dans cet article j'ai renoncé à cette forme de désignation malgré sa légitimité pour garder la pratique courante consistant à appeler le neuvième Ptolémée IX Sôter II même dans la première partie du règne. La double désignation, bien que scientifiquement justifiée risquerait de semer la confusion dans l'esprit d'un lecteur rapide ou occasionnel.

²⁸ P. Du Bourguet, *Le temple de Deir al-Médîna*, *MIFAO* 121, 2002, nos 181-183 et p. 357-358; S. Cassor-Pfeiffer, op. cit., p. 42; R.K. Ritner, op. cit., p. 101; W. Murnane, *Ancient Egyptian Coregencies*, SAOC 40, 1977, p. 100.

roi dans sa première version, introduite par le nom d'Horus de la reine-mère, Cléopâtre III. Cette scène date donc de la première partie du règne (116-107).

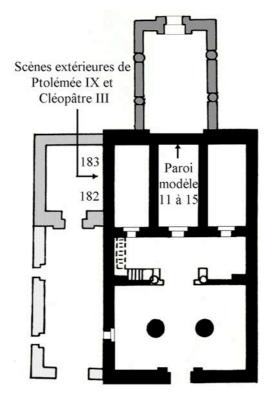


Fig. 2. Le temple de Deir el-Médineh et la position du décor de Ptolémée IX.

Une construction voutée en brique s'appuie actuellement sur cette paroi qui constitue sa paroi intérieure droite. Cet ajout au temple est une sorte de second axe décalé au sud se composant de deux pièces en enfilade. Sa datation n'est pas certaine, traditionnellement on l'attribue aux transformations coptes mais une date plus ancienne n'est pas à exclure tout à fait ²⁹.

Les deux scènes ont été dégagées en 1906 et publiées sans commentaire par Daressy dès 1908 ³⁰. Au premier abord elles paraissent relativement banales.

La première à droite (sens liturgique de droite à gauche) montre Ptolémée IX Sôter II offrant un vase de lait à Hathor assise. La déesse tient sur ses genoux le dieu enfant Semataoui, le visage tourné vers elle. Derrière Hathor, Maât également assise tend le signe de vie. Dans la seconde scène les divinités bénéficiaires sont Amon, Mout et Khonsou. Seul Amon est assis. La triade thébaine reçoit les hommages de la reine Cléopâtre III qui précède son fils Ptolémée IX coiffé de la double couronne.

²⁹ Dans une première hypothèse, j'avais imaginé que cette construction de brique était ptolémaïque et constituait une sorte de chapelle commémorative. Mais sa structure hybride atypique m'a fait renoncer à cette lecture du monument.

³⁰ Dégagement par Henri Pieron en avril 1906. G. DARESSY, « Notes sur les bas-reliefs du temple de Deir le-Médineh », *BIFAO* 6, 1908, p. 71-74. Le reste du temple est nettoyé par Baraize vers 1912 (*ASAE* 13, 1914, p. 33-34, pl. A).

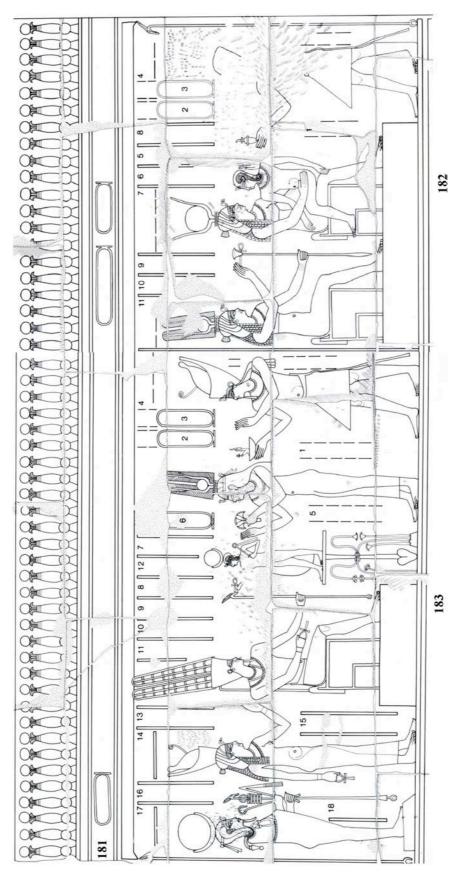


Fig. 3. Le décor de Ptolémée IX et Clépâtre III sur la paroi extérieure sud du temple de Deir el-Médineh; $Deir\ al-Médîna,\ n^{os}\ 182-183.$

La reine salue de la main droite et tient dans la gauche un petit bouquet de papyrus ou de fleurs. Le roi présente l'effigie de Maât. Entre les dieux et les souverains figure le dieu enfant Semataoui au disque lunaire debout sur le pavois de l'union des deux terres.

Bernard Bruyère parlait d'une « annexe en brique » et en raison du dieu enfant représenté par deux fois la désigne comme une « chapelle de naissance » ou un « mammisi » ³¹. François Daumas dans son ouvrage consacré aux mammisis examine l'exemple de Deir el-Médineh mais il n'y reconnaît pas les caractéristiques de ces lieux de culte bien spécifiques et l'exclu, à juste titre, de sa liste ³². Dans la publication du temple par Pierre du Bourget, cette salle est encore appelée « mammisi » ³³. Quel sens faut-il attribuer à ce décor et pourquoi un choix architectural aussi étrange ? L'examen détaillé de ces deux scènes d'apparence banale permet de relever des particularités intéressantes.

a. Le décor du saint des saints reproduit à l'extérieur du temple

Si nous comparons ces deux scènes avec le décor intérieur du temple, une évidence s'impose : les deux panneaux extérieurs reproduisent le contenu du décor de la paroi du fond du sanctuaire axial du temple (**fig. 4**) ³⁴.

La première scène extérieure (n° 182) est le doublet synthétique des scènes intérieures n° 12, 13 et 14 du premier registre. Au centre (n° 13) « Hathor de Thèbes, dame de l'Occident » tournée vers la droite 35 est assise, l'enfant royal sur ses genoux. Elle reçoit une offrande malheureusement détruite. On restituerait volontiers l'offrande du lait comme sur la copie extérieure de Ptolémée IX et dans les deux versions le roi porte la couronne bleue. À gauche (n° 12) Ptolémée IV présente les onguents à « Hathor la grande, dame de l'Occident » debout et à droite (n° 11) il présente la myrrhe à « Maât fille de Rê, dame de l'Occident ». Maât est debout et porte la couronne des reines. Dans la version extérieure (n° 182), elle est assise derrière Hathor et porte également la couronne à plumes des reines, insigne de sa nature hathorique 36.

La seconde scène extérieure (n° 183) réunit le contenu des scènes intérieures du second registre (n° 15 et 16) : à gauche (n° 15) le roi offre Maât à Amon-Rê, « seigneur des trônes du Double-Pays, qui préside à l'Ipet-sout » et Mout ; à droite il agit de même pour Amon-Rê de « Djeser-set, le grand dieu dans Djémê » suivi de « Khonsou-Chou dans Thèbes ». Notons au passage la répartition des aspects amoniens : à gauche figure l'Amon du temps présent, l'Amon régalien de Karnak et à droite se trouve l'Amon des origines ³⁷. On retrouve à l'extérieur le contenu des légendes divines de l'intérieur : Amon est à la fois le dieux universel du présent (col. 8-9) et le dieu de Djémê (col. 10). Khonsou est présent sous sa forme décadaire de

³¹ B. BRUYÈRE, Rapport sur les fouilles de Deir el-Médineh (1935-1940), FIFAO 20, p. 32-33, pl. VII-X.

³² Fr. Daumas, Les mammisis des temples égyptiens, AULLettres 22, 1958, p. 43-44.

³³ Deir al-Médîna, p. 167.

³⁴ Deir al-Médîna 1^{er} registre, scènes n^{os} 12-14; 2^e registre, scènes n^{os} 15-16. Décor gravé sous Ptolémée IV Philopator.

³⁵ La direction liturgique prioritaire (de la droite vers la gauche) est la même à l'intérieur et à l'extérieur.

³⁶ Cl. Traunecker, « Aménophis IV et Nefertiti », *BSFE* 107, 1986, p. 17-44, p. 19, n. 4; *id.*, « Nefertiti, la reine sans nom », *ÉA&O* 14, 1999, p. 3-14. Maât est une métaphore pour la reine, protectrice de l'enfant royal.

³⁷ Sur ces répartitions, voir par exemple la face est du linteau de la porte de l'Est à Karnak (étude inédite) ; *Urk.* VIII, n°s 51b et 52b.

Khonsou-Chou 38.

Ces deux scènes gravées sur une paroi extérieure du temple sont en quelque sorte un graffito royal substitut extérieur du décor intérieur.

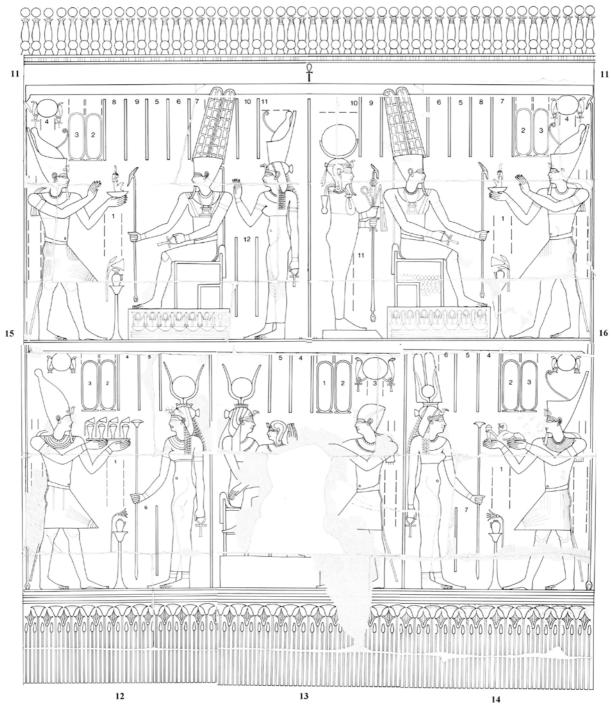


Fig. 4. La paroi du fond du sanctuaire du temple de Deir el-Médineh (Ptolémée IV Philopator); *Deir al-Médîna*, n^{os} 11-16.

³⁸ Cl. Traunecker, « Un exemple de rite de substitution : une stèle de Nectanébo I^{er} », *Karnak* 7, 1983, p. 339-354. (rôle de Khonsou-Chou, p. 347-350) ; Chr. Zivie-Coche, « L'Ogdoade à Thèbes à l'époque ptolémaïque et ses antécédents », dans Chr. Thiers (éd.), *Documents de Théologies Thébaines Tardives (D3T* 1), *CENiM* 3, 2009, p. 207.

b. Sens et fonctions du « graffito royal » de Deir el-Médineh

Si on superpose point par point les deux décors, intérieurs et extérieurs, apparaissent des différences significatives :

- 1. La nature du dieu-enfant. Dans la scène n° 182, à l'inverse de son modèle dans le secret du sanctuaire, le nom du dieu enfant assis sur les genoux de la déesse est écrit : « Semataoui [l'enfant, le grand ('3), l'ancien (wr), le premier (l'aîné)] d'Amon » ³⁹. Cet enfant divin ⁴⁰ thébain, fils de Hathor et d'Amon, est l'expression locale de la légitimité de la succession royale ⁴¹. La légende de Maât ajoute que la déesse assure la protection et la prospérité de l'enfant-roi « protégeant son fils par le papyrus de vie » ⁴².
- 2. Rôle de la reine. Dans la scène n° 183 Cléopâtre III précède le roi, ce qui est une entorse à l'usage. Elle présente les fleurs avec, entre elle et les dieux le jeune Semataoui. Cette thématique est absente dans le temple. Le texte décrit l'action de la reine : « présenter les fleurs-*renpet* à son père, adorer son fils en action quotidienne » ⁴³. Le père est Amon et le fils Semataoui.
- 3. On trouve deux allusions à une fonction rituelle décadaire. La première est directe. Comme dans le sanctuaire, Amon est représenté sous ses deux aspects : dieu du présent (qui préside à l'Ipet-sout) mais aussi dieu des origines (dans la butte de Djémê). Mais ici s'ajoute à ses titres une courte phrase, sorte de didascalie liturgique « on pénètre en paix dans ce lieu afin de dispenser le souffle de vie » ⁴⁴. Deux textes de la chapelle nord précisent que ce souffle de vie, donné par Amon, est destiné à Osiris, c'est-à-dire aux défunts de la nécropole ⁴⁵, au moment de la Belle Fête de la Vallée ⁴⁶. Un seconde indirecte dit de Khonsou-Chou l'ancien qu'il est celui « qui élève Maât pour Amon ⁴⁷ ». Dans cette action Khonsou-Chou est décrit comme l'officiant divin des rituels décadaires ⁴⁸.

Le message de ces deux scènes affichées à l'extérieur du temple est clair. D'une part on affiche la position prééminente de Cléopâtre III qui est le reflet dans le temple de la situation politique particulière. La première scène est consacrée à la maternité de la déesse Hathor, mère divine du souverain. Celui-ci est représenté deux fois : par son image mythique en tant que bénéficiaire enfant, recevant l'amour maternel de Hathor et de Maât, mais aussi en tant

³⁹ N° 182, 5 ; le dernier cadrat mutilé « image (*snn*) de... » ? Pour cette lecture du titre des Harpocrates où *wr* n'est pas l'adverbe « très » mais la désignation (*wr-tpy*) de l'aîné légitime et successeur, Cl. TRAUNECKER, dans *Topoi suppl.* 3, 2002, p. 366 et l'article en ligne « À propos de l'Harpocrate amonien » : http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-0001394/en/.

⁴⁰ Horus Semataoui, l'enfant, fils de Hathor (pɔ hrd sɔ Ḥw.t-Ḥr) par exemple Dendara II, 88, 12 et passim.

⁴¹ Sur Somtous thébain, voir D. Klotz, dans *D3T* 1, 2009, p. 96, n. 9. Une scène de la porte ptolémaïque du temple de Ptah (*Urk*. VIII, n° 195b) présente l'enfant selon deux matrices ; soit l'approche thébaine stricte : il est fils de Hathor et d'Amon, soit son extension conforme à l'approche osirienne : il est sorti d'Isis et est le fils aîné (*smsw*) d'Osiris.

⁴² Nº 182, 11, restituer *hw sɔ=s m wɔd n 'nh (Wb* I, 264, 3), selon mes copies. Voir W*PL*, p. 203; métaphore désignant le sceptre-papyrus des déesses.

⁴³ Nº 183, 5.

⁴⁴ N° 183, 10-11 : 'q.tw m ḥtp r pr pn r dj tʒw n 'nḥ.

^{45 «} Il donne le beau vent du Nord aux narines d'Osiris », légende d'Amon dans le passage de la porte de la chapelle nord (n° 80, 2).

^{46 «...} le doux vent pour les narines d'Osiris en son temps de la Fête de la Vallée » (nº 81, 2).

⁴⁷ N° 183, 17 : s'r m3'.t n Jmn.

⁴⁸ Voir supra, n. 38.

qu'acteur adulte et responsable du pays offrant le lait à la déesse. Cléopâtre III, la reine-mère, justifie de son pouvoir par son rôle maternel auprès du jeune roi. Maât, coiffée de la couronne des reines, signe de sa nature hathorique, est ici une sorte de métaphore divine pour la reine, protectrice de l'enfant royal ⁴⁹. D'autre part, on souligne le rôle d'Amon qui dans le cadre des rites de Djémê et de la Fête de la Vallée dispense le souffle de vie aux défunts de la nécropole, au cours de cérémonies publiques extérieures. Enfin, la visibilité de ces scènes affichées à l'extérieur du temple en un lieu accessible à tous en fait une sorte de graffito royal, avec son message politique, mais intégré dans le déroulement de liturgies populaires dont profitent tous les défunts de la nécropole.

2.2. La restauration d'une porte du temple de Khonsou à Karnak

Vers la fin du règne de Ptolémée VIII Évergète II un chantier important a été ouvert dans le temple de Khonsou à Karnak ⁵⁰. Les parties hautes de la porte axiale qui s'ouvre au fond de la salle hypostyle et donne accès au vestibule du reposoir central de barque étaient en mauvais état. Tout le haut de la porte et la couverture de la section sud du déambulatoire furent alors reconstruits ⁵¹. On en profita pour aménager deux lucarnes hautes de chaque coté de l'axe afin d'éclairer l'espace devant la porte du reposoir (**fig. 5**). Pendant cette campagne, les deux architraves nord et sud qui relient la porte aux piliers de façade du reposoir central ont été remplacées. Seule l'architrave ouest est encore en place. Il est possible que ce chantier incluait également les profondes modifications du reposoir ancien : son sol, à l'origine plus élevé que le déambulatoire a été nivelé. Ces travaux ont transformé l'ancien lieu de station d'Amon dans le temple de Khonsou en un passage axial ⁵². Quoiqu'importante, cette restauration n'a pas résolu tous les problèmes : en 1974 une des architraves ouest, posée en délit par les restaurateurs ptolémaïques risquait de s'écrouler ⁵³.

a. Le décor « décadaire » de Ptolémée VIII Évergète II

La face est de l'architrave ouest, qui donne sur le passage central, présente un décor au nom de Ptolémée VIII Évergète II (**fig. 5b**) ⁵⁴. Cette intervention qui date probablement de la fin du règne ⁵⁵ est en rapport direct avec la théologie de Djémê.

⁴⁹ M. MALAISE, « Histoire et signification de la coiffure hathorique à plumes », SAK 4, 1976, p. 216.

⁵⁰ Ce chantier succède à la redécoration de la porte d'accès à la salle des offrandes, après le reposoir de barque (PM II², p. 239 (74) ; LD IV, pl. 66a ; R. SCHWALLER DE LUBICZ, Les temples de Karnak 2, Paris, 1982, pl. 260.

⁵¹ Voir Fr. LAROCHE-TRAUNECKER, « Restaurations et transformations du temple de Khonsou », dans *Egyptian Religion. The Last Thousand Years. Studies Dedicated to the Memory of Jan Quaegebeur 2, OLA* 85, 1998, p. 903-916; la fig. 3, p. 910 compare l'aspect de la zone axiale avant et après les travaux.

⁵² Sur le fonctionnement du reposoir du temple de Khonsou, voir Cl. Traunecker, *Dossiers Histoire et Archéologie* 61, 1982, p. 29-30, dessin Fr. Laroche-Traunecker. Pour cet auteur, ces travaux pourraient être plus anciens et mis en relation avec les programmes d'Alexandre à Thèbes privilégiant les interventions sur les reposoirs de barque (Fr. LAROCHE-TRAUNECKER, *op. cit.*, p. 912, n. 32). Rappelons qu'Alexandre a également fait réparer les parties hautes de la porte du pylône du temple de Khonsou; Chr. THIERS, *Karnak* 13, 2009, p. 375, n. 13.

⁵³ Cl. Traunecker, Le laboratoire du Centre Franco Égyptien des temples de Karnak, 1968-1983, bilan et résultats, § 50 (texte inédit) : mise en place d'une séries de broches scellées à l'araldite.

⁵⁴ LD IV, pl. 28b; *Text*, p. 66.

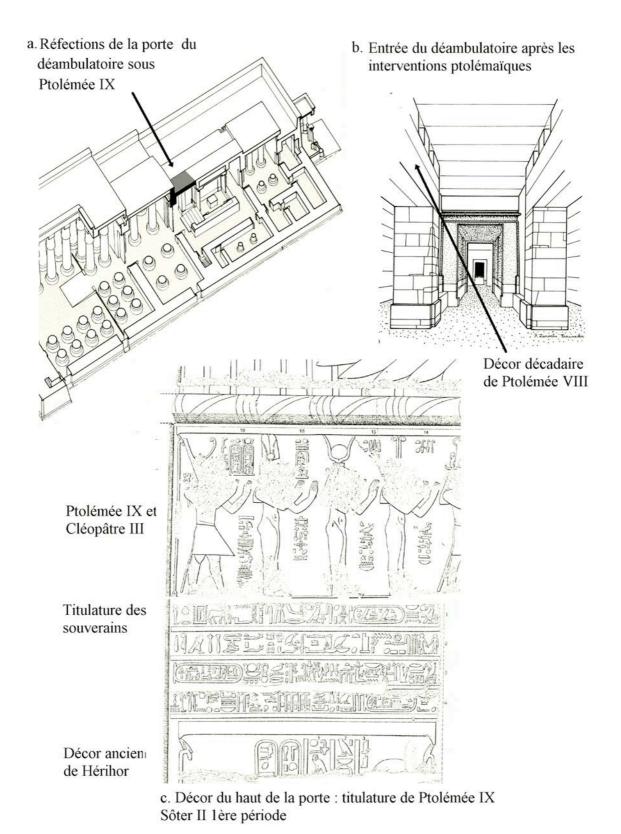


Fig. 5. Temple de Khonsou à Karnak (a-b © Fr. Laroche ; c d'après *OIP* 103, pl. 190-191).

⁵⁵ Dans PM II², p. 235 (36d), on signale un texte de restauration de Ptolémée VIII dans le passage mais il s'agit de Ptolémée IX (L*D Text* III, p. 66; *The Temple of Khonsu* 2, *OIP* 103, 1981, pl. 194).

Une première scène, à droite, montre le roi coiffé de la double couronne maniant l'encensoir processionnel et versant la double libation devant deux couples de dieux primordiaux : Noun et Nounet, Kek et Keket.

La seconde est incomplète mais les dieux bénéficiaires sont conservés : un Amon ithyphallique : « Amon d'Opé de Djémê, le grand dieu, la réplique vivante d'Harsiésis, l'héritier parfait des Huit ». Derrière lui se tient la déesse « Opet la grande, qui donne naissance aux dieux, la Grande dans l'Opé, l'Ouseret, la mère divine de Kamoutef ». Les paroles d'Opet mettent l'accent sur la fonction de légitimation royale de ces cultes : « Je fais que les deux uraei soient établis sur ton front » ⁵⁶.

b. L'intervention de Sôter II

Toute la partie haute de la porte a été reconstruite et les travaux ont été achevés sous Ptolémée IX Sôter II ⁵⁷. La face sud du linteau et le haut des montants sont aux noms de ce roi dans sa première version (**fig. 5a** et **c**). De manière inhabituelle, une inscription de quatre lignes donnant le protocole complet de Sôter II a été gravée au sommet de chacun des montants, au dessus des scènes de Hérihor ⁵⁸. Ces textes s'ouvrent sur le nom de la mère du roi, Cléopâtre III. Dans le passage de la porte se lit le début d'une inscription de restauration au nom de Ptolémée IX Sôter II, signant ainsi le chantier de la porte ⁵⁹.

On peut donc imaginer la succession des faits : vers la fin du règne de Ptolémée VIII Évergète II, un chantier de restauration des parties hautes de l'entrée du déambulatoire, probablement abimées par la suite de mouvements sismiques, est ouvert. On rajoute un décor en relation avec la théologie propre aux rites décadaires. Ptolémée IX Sôter II fait poursuivre le chantier et l'achève avec le linteau de la porte. Là aussi la reine mère est représentée devant le roi. Le protocole royal que l'on attendra au bas des montants est ici reporté dans le haut de la porte, sans doute pour préserver les textes anciens. Comme à Deir el-Médineh le nom d'Horus de la reine ouvre le texte et précède celui de son fils.

Plus tard, à l'époque romaine, la salle à quatre colonnes (salle des offrandes et reposoir de barque de Khonsou) recevra un décor détaillant la théologie d'Amon d'Opé, de Khonsou des origines et des primordiaux ⁶⁰.

2.3. Le naos de granit du temple de Djémê à Médinet Habou

Le temple de la XVIII^e dynastie à Médinet Habou était le sanctuaire principal des liturgies thébaines tardives. Il n'y pas lieu de rappeler ici la véritable mutation théologique qui fit de ce

⁵⁶ LD IV, pl. 28b.

⁵⁷ S. Cassor-Pfeiffer, op. cit., p. 42; R.K. Ritner, op. cit., p. 98-101.

⁵⁸ The Temple of Khonsu 2, pl. 190-191.

⁵⁹ LD Text III, p. 66. Le cartouche n'est pas lisible sur la copie de Lepsius, mais celui-ci l'attribue à Ptolémée VIII Évergète II en citant les notices descriptives de Champollion (II, p. 238, 9).

⁶⁰ PM II², p. 239 (75-76); R.A. PARKER, L.H. LESKO, « The Khonsu Cosmogony », dans J. Baines et al. (éd.), Pyramids Studies and other Essays Presented to I.E.S. Edwards, OccPubl 7, 1988, p. 168-175; E. CRUZ-URIBE, « The Khonsu Cosmogony », JARCE 31, 1994, p 169-189; D. MENDEL, Die kosmogonischen Inschriften in der Barkenkapelle des Chonstempels von Karnak, MRE 9, 2003.

petit sanctuaire le point central d'un système où un culte funéraire est rendu à un défunt divin, faute de tombe royale depuis longtemps reléguées dans les lointaines provinces du Nord ⁶¹. Cette nouvelle théologie thébaine, dont les prémisses datent de l'époque ramesside, s'affiche dès la XXI^e dynastie et se formalise à l'époque éthiopienne et saïte. Les Ptolémées ne sont pas en reste. Sur la rive gauche en témoignent les temples de Deir el-Médineh et plus particulièrement le temple de Thot, officiant funéraire-*sotem* et gardien des rites royaux, à Qasr el-Agouz ⁶².

Sous le règne du père de Sôter II, Ptolémée VIII Évergète II, un important programme avait été mené à Médinet Habou (**fig. 6**). Le décor intérieur du reposoir du petit temple a été entièrement refait et mis au goût du jour. Cette réécriture répond à un dessein liturgique nouveau ⁶³. Les deux bandeaux supérieurs développent les éléments de la théologie décadaire ⁶⁴. Les textes des portes est et ouest ⁶⁵ ainsi que de la porte axiale du déambulatoire ⁶⁶, très accessibles et lisibles, même lorsque les portes sont fermées, exposent les données mythologiques des cultes décadaires ⁶⁷. Sur le linteau de cette porte figurent symétriquement comme il se doit les deux

⁶¹ Ph. DERCHAIN, « Une porte d'Antonin le Pieux et l'Osiris d'Erment à Médinet Habou », CdE 34, 1959, p. 21-33 ; M. DORESSE, « Le dieu voilé dans sa châsse et la fête du début de la décade », RdE 23, 1971, p. 113-136 ; 25, 1973, p. 92-135; 31, 1979, p. 36-65; J.-Cl. GOYON dans R. Parker, J. Leclant, J.-Cl. Goyon, The Edifice of Taharqa by the Sacred Lake of Karnak, Providence, 1979, p. 51, 65, 82; Cl. TRAUNECKER, La chapelle d'Achôris à Karnak II, Paris, 1981, p. 130-142; id., Karnak 7, 1982, p. 339-354; Fr. HERBIN, « Une liturgie des rites décadaires de Djémê. Papyrus Vienne 3865 », RdE 35, 1984, p. 105-126; Cl. TRAUNECKER, « Amon de Louqsor », Dossiers Histoire et Archéologie 101, 1986, p. 61-64; D. VAN DER PLAS, « The Veiled Image of Amenapet », dans D. van der Plas et al. (éd.), Effigies Dei. Essays on the history of religions, Leyde, 1987, p. 1-12 (ill.); Cl. Traunecker, « Thèbes -Memphis: quelques observations », dans A.-P. Zivie (éd.), Memphis et ses nécropoles au Nouvel Empire, Actes du colloque international CNRS 1986, Paris, 1988, p. 97-102; id., Les dieux de l'Égypte, Que sais-je?, Paris, 1992, p. 92-93; id., « Le Pap. Spiegelberg et l'évolution des liturgies thébaines », dans S.P. Vleeming (éd.), Hundred-Gated Thebes, P.L.Bat 27, 1995, p. 183-201; Chr. ZIVIE-COCHE, « Religion de l'Égypte ancienne », AEPHESR 103, 1994-1995, p. 137-143; K. Jansen-Winkeln, « Bezeichnung und Funktion einer Situla », DE 32, 1995, p. 57-62; Cl. TRAUNECKER, « Les graffiti des frères Horsaisis et Horemheb », dans Egyptian Religion. The Last Thousand Years 2, p. 1191-1230; id., « Pharaon ritualiste. Le culte divin », dans Chr. Ziegler (dir.), Les Pharaons, Palazo Grassi, Venise, 2004, p. 156-157; id., « Djemé », dans Dictionnaire de l'antiquité, Paris, 2005, p. 706; L. COULON, « Les sièges de prêtres d'époque tardive », RdE 57, 2006, p. 1-31; Cl. TRAUNECKER, « Le palais funéraire de Padiamenopé redécouvert (TT33) », ÉA&O 51, 2008, p. 14-46, p. 40; id., « Le temple de Qasr el-Agouz dans la nécropole thébaine ou Ptolémées et savants thébains », BSFE 174, 2009, p. 29-69 ; id., « Le culte des dieux morts, un aspect méconnu de la religion égyptienne », Religions & Histoire 29, 2009, p. 50-55 ; id., « Le monde funéraire et les temples », Les Dossiers d'Archéologie 16, 2009, p. 70-77; Chr. ZIVIE-COCHE, dans D3T 1, 2009, p. 169-225; Cl. TRAUNECKER, « La chapelle d'Osiris "seigneur de l'éternité-neheh" à Karnak », dans L. Coulon (éd.), Le culte d'Osiris au Ier millénaire av. J.-C. Découvertes et travaux récents, BdE 153, 2010, p. 155-194, p. 180-185 ; les cultes décadaires à Médamoud : Ch. SAMBIN, « Les portes de Médamoud du musée de Lyon », BIFAO 92, 1992, p. 147-184; id., « Médamoud et les dieux de Djémé sous les premiers Ptolémées », dans Hundred-Gated Thebes, p. 163-168; les cultes décadaires à Coptos: Cl. Traunecker, Coptos, Hommes et dieux sur le parvis de Geb, OLA 43, 1992, p. 387-391.

⁶² Cl. Traunecker, BSFE 174, 2009, p. 29-69.

⁶³ Il est intéressant de souligner des analogies entre le programme du reposoir et celui du sanctuaire d'Alexandre dans l'Akhmenou à Karnak.

⁶⁴ PM II², p. 470.

⁶⁵ PM II², p. 469 (45c-d et 48c-d).

⁶⁶ PM II², p. 466, (38) c, d.

⁶⁷ On peut même se demander si ces documents n'étaient pas des sortes de supports d'enseignements pour les desservants, pèlerins et visiteurs cultivés. Pour une étude détaillée de ces textes, J.Br. McClain, « The Cosmogonical Inscriptions of Ptolemy VIII Euergetes II and the Cultic Evolution of the Temple of *Djeser-set* », dans P.F. Dorman,

Cléopâtres (II et III), en revanche dans la liste des ancêtres honorés par Évergète II ne figurent pas le dieu Néos Philopator ⁶⁸. De sorte qu'il est raisonnable de penser que la dernière campagne de décoration est antérieure à l'an 52, date de l'introduction du malheureux neveu du roi dans les textes protocolaires, et postérieur à l'an 30 date supposée de son mariage avec Cléopâtre III. Il semble donc qu'au moment du décès de Ptolémée VIII Évergète II les travaux de modification et d'enrichissement du décor du reposoir étaient achevés.

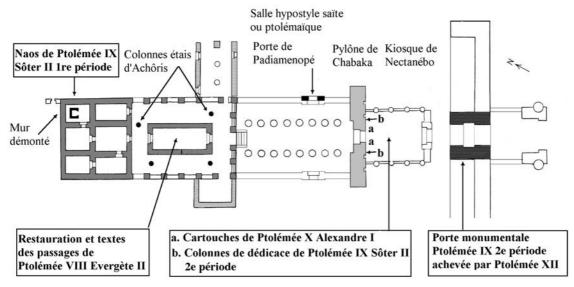


Fig. 6. Les interventions ptolémaïques dans le temple de Djémê.

Sous Sôter II, le chantier de Médinet Habou-Djémê reprend sur des programmes nouveaux et très ambitieux. Dans un premier temps, on décida d'installer un grand naos en pierre dans la salle la plus secrète de l'ancien temple de Thoutmosis III ⁶⁹. Les travaux récents de l'Oriental Institut de Chicago ont révélé des textes peints en rouge sur les montants du naos aux noms de Polémée IX Sôter II dans sa première période de règne ⁷⁰.

La mise en place de ce monolithe en granit, de grande dimension (1,32 m de large, 1,08 de profondeur, 2,61 m de haut) a nécessité une intervention spectaculaire. Le cheminement à travers le temple étant impossible en raison de la taille des portes il fut décidé de forcer un passage à travers le mur du fond de l'édifice ⁷¹. On peut voir encore, sur le parement extérieur

B.M. Bryan (éd.), *Perspectives on Ptolemaic Thebes*, p. 69-96 ; dans ce volume, Chr. ZIVIE-COCHE, « L'Ogdoade à Thèbes à l'époque ptolémaïque (II). Le périptère du petit temple de Médinet Habou », p. 227-284.

⁶⁸ Cl. Traunecker, « Cryptes décorées, cryptes anépigraphes », dans *Hommages à François Daumas*, Montpellier 1986, p. 571-577.

⁶⁹ U. HÖLSCHER, *The Temples of the Eighteenth Dynasty. The Excavation of Medinet Habu* 2, *OIP* 41, 1939 (naos: p. 15 et fig. 15).

⁷⁰ S. CASSOR-PFEIFFER, *op. cit.*, Teil I, p. 43. L'auteur remercie Brett McClain qui lui a fourni une copie inédite de ces textes; L. Bell, « The Epigraphic Survey », *The Oriental Institute 1982-83 Annual report*, p. 4, 6. Lors d'un de mes passages sur le terrain en 2004, j'ai pu profiter de la convivialité des collègues de l'Epigraphic Survey qui m'ont montré ces textes.

⁷¹ G. DARESSY, *Notice explicative des ruines de Médinet Habou*, Le Caire, 1897, p. 21; *id.*, « Comment fut introduit le naos du petit temple de Médinet-Habou », *RecTrav* 22, 1900, p. 144-146. Cet auteur est le premier qui s'est interrogé sur la méthode employée pour faire rentrer dans la pièce ce naos tardif alors considéré comme anépigraphe. Soit,

de la numérotation en chiffres démotique des blocs qui furent déplacés ⁷². L'opération était audacieuse : huit à dix blocs furent extraits tout en étayant ou démontant partiellement la couverture. Autant que l'on puisse en juger, l'ouverture ainsi ménagée était juste suffisante pour faire passer l'imposant monolithe. On peut imaginer la procédure suivante : le naos, couché sur sa face arrière a été tracté sur une rampe douce extérieure au niveau d'un seuil constitué par les deux première assises du mur laissées en place. À l'intérieur un remblai permettait de le glisser horizontalement dans la pièce, puis de le faire basculer en avant sur sa base, puis le remblai évacué, de le positionner dans son emplacement final.

On voit bien l'importance accordée par les auteurs du programme de mise en valeur des cultes de Djémê à la présence au cœur du temple d'un naos de prestige. On aurait pu se contenter d'un mobilier de culte en bois, qui sans doute existait déjà ⁷³.

L'examen de ces trois dossiers montre que les interventions royales de Sôter II à Thèbes pendant la première période du règne (116-107) sont toutes en rapport avec les rites de Djémê.

Qu'en est-il pendant le règne de son frère Ptolémée X Alexandre I^{er} (108-88) ? Il semble que le programme Djémê se soit poursuivi, bien que les traces épigraphiques soient modestes : les deux représentations de sphinx porteurs de vase à eau au sommet des montants de la porte du pylône éthiopien sont au nom de Ptolémée X Alexandre I^{er 74}. On attribue habituellement à ce règne la construction de la salle hypostyle à huit paires de colonnes axiale (aujourd'hui disparue) et celle des deux pièces latérales du temple ⁷⁵. Si cette lecture du monument se confirme la construction des mur latéraux de la salle hypostyle et donc la mise en place actuelle de la porte de Padiamenopé daterait de Ptolémée X Alexandre I^{er 76}. La question reste ouverte car la construction des deux murs latéraux pourrait également dater de l'époque saïte ⁷⁷.

pensait-il, qu'il ait été placé là avant la construction, « soit qu'on ait fait une brèche dans le mur du fond pour l'introduire ». *Le Guide Bleu* (éd. 1956) l'attribuait à la XXX^e dynastie ; en dernier lieu, Chr. THIERS, « Un montant de naos au nom d'Amasis consacré au dieu Ptah », dans Chr. Zivie-Coche, I. Guermeur (éd.), « *Parcourir l'éternité* ». *Hommages à J. Yoyotte*, *BEHE* 156/2, 2012, p. 986 et n. 30.

⁷² W. EDGERTON, *Medinet Habu Graffiti Facsimiles*, *OIP* 36, pl. 87, nos 314-321, chiffres et deux marques. Huit blocs au moins ont été déplacés.

⁷³ On peut même penser, à titre d'hypothèse, qu'il pourrait y avoir un lien entre la livraison de ce naos en granit d'Assouan et le passage du roi dans la zone des carrières en été 115. Parmi le courrier royal reproduit sur la stèle BM 1066 figure une requête de carriers de Syène attestant de rapports entre l'administration royale et ce corps de métier en 115 (voir *infra*, n. 175).

⁷⁴ S. Cassor-Pfeiffer, *op. cit.*, p. 60, fig. 4; R.K. Ritner, *op. cit.*, p. 104.

⁷⁵ S. CASSOR-PFEIFFER, op. cit., p. 60; U. Hölscher (*The Excavations of Medinet Habu* 2, OIP 41, 1939, p. 27-28) attribue aussi à Ptolémée X les modifications de l'espace entre le pylône éthiopien et le déambulatoire ancien. Pour l'instant, nous ne disposons pas d'arguments probants. Voir aussi J. VANDIER, *Manuel d'archéologie égyptienne* II/2, p. 788 et 787, fig. 385.

⁷⁶ C'est là un point délicat. Selon D. Eigner la porte en granit de Padiamenopé serait un remploi provenant de sa tombe (Die monumentalen Grabauten der Späzeit in der Thebanischen Nekropole, Vienne, 1984, p. 46-47). Personnellement (Cl. Traunecker, ÉA&O 51, 2008, p. 40), je suis tenté de penser que la présence de ce monument « privé » dans un espace cultuel répond à la volonté de Padiamenopé sous les derniers éthiopiens même si elle a été déplacée de quelques mètres à l'époque ptolémaïque. Cette question reste encore ouverte, en tous cas cette porte atteste des rapports liturgiques entre Médinet Habou et la tombe de Padiamenopé.

⁷⁷ S'il faut admettre malgré tout que la porte de Padiamenopé a été mise en place à l'époque ptolémaïque, nous aurions toutefois là un indice fort de l'importance des cultes et pèlerinages de la nécropole avec en particulier la visite de la tombe de Padiamenopé. J'ai mal à croire que les constructeurs ptolémaïques avaient un tel besoin de granit pour aller

3. Les interventions à Thèbes pendant la seconde partie du règne (88-80)

3.1. Un nouveau nom de couronnement propre à Thèbes

Dans le protocole royal de Sôter II à son retour en 88 la reine mère, la terrible Cléopâtre III, n'est plus évoquée et l'épithète finale « le dieu sauveur » remplace l'ancien Philométor ⁷⁸.

Mais avant d'étudier les témoignages des interventions de l'autorité royale à Thèbes pendant cette période ⁷⁹ soulignons une particularité purement locale du premier cartouche du roi revenant (fig. 7). Dans le nom de couronnement (premier cartouche) le qualificatif « Héritier des dieux évergètes », qui place Ptolémée IX dans la légitime succession de son père Ptolémée VIII Évergète II, est complété par l'adjectif mnh. Il faut lire « Héritier parfait des dieux évergètes ». C'est là une particularité qui semble être propre aux exemples thébains 80. Notons la divergence de lecture entre S. Cassor-Pfeiffer et R.K. Ritner 81. Le premier auteur décrit la variante de la porte monumentale de Médinet Habou, et envisage que les deux signes mnh pourraient être les qualificatifs des deux dieux ancêtres du roi 82. Sans expliquer cette variante étrange S. Cassor-Pfeiffer montre à juste titre qu'il s'agit bien de Ptolémée IX après sa reconquête du pays. R.K. Ritner souligne lui cette particularité thébaine 83 mais il voit dans le signe qui suit le terme jw' « héritier » le piquet de tente '3, tant dans les exemples de Médinet Habou que dans ceux, pourtant très clairs, de la salle XVA de Karnak. Aussi traduit-il le début du nouveau cartouche thébain « Elder heir of the beneficient gods ». Cette lecture est influencée par une lecture historique du nom de couronnement car, selon lui, il faut affirmer que le nouveau roi est effectivement l'aîné des deux frères. Or cette approche n'explique pas pourquoi ce cartouche est uniquement thébain et surtout il ne tient absolument pas compte des données épigraphiques.

Or, j'ai bien observé les originaux sur place, tant à Médinet Habou qu'à Karnak. Bien qu'horizontal dans le cas de Karnak, il s'agit exactement du même signe que les deux poinçons *mnḫ* qualifiant les dieux évergètes et il est abusif de le lire '3. Les cartouches de Sôter II sur la porte monumentale de Médinet Habou comportent trois signes *mnḫ* exactement semblables ⁸⁴. J'ai d'autre part vérifié sur place et d'après des photographies les graphies de *mnḫ* et de '3 dans le temple de Qasr el-Agouz daté du père de Sôter II : les deux signes sont nettement différenciés ⁸⁵. Il faut donc lire le début du cartouche « Héritier parfait des dieux évergètes ». Cette redondance, le même signe et terme désignant les qualités d'excellence (évergète) des souverains parents et de leur héritier, reste cependant étrange ⁸⁶. Ce point est d'importance.

déplacer la porte du second pylône de la tombe de Padiamenopé, la mettre en place tout en gardant les inscriptions du savant de la XXV° dynastie.

79 S. Cassor-Pfeiffer, op. cit., p. 48.

⁷⁸ Voir *supra*, n. 27.

⁸⁰ Voir à Coptos (*ibid.*, p. 48 ; L*D Text* II, p. 255) et à Edfou (S. CASSOR-PFEIFFER, *op. cit.*, p. 49-52 ; GLdR IV, p. 358) la version classique sans qualificatif pour des monuments de la même période.

⁸¹ R.K. RITNER, op. cit., p. 105-106.

⁸² S. CASSOR-PFEIFFER, op. cit., p. 49 haut et fig. 1.

⁸³ R.K. RITNER, op. cit., p. 106.

⁸⁴ Il faut lire : « héritier parfait des dieux parfaits » avec un pluriel remplaçant l'ancien duel.

⁸⁵ Scène n° 7, 25, 27, 113 (Imhotep), bandeau n° 28. Selon les copies inédites du temple. Voir Cl. Traunecker, *BSFE* 174, 2009, p. 29-69.

⁸⁶ L'usage des trois traits du pluriel pour désigner les deux dieux « évergètes » ne pose pas problème : voir les exemples donnés par H. Junker, *Grammatik des Dendaratexte*, Leipzig, 1906, p. 59, § 77, 5 et p. 63, § 80.

Personnellement, j'y verrai une adaptation des théologiens locaux de l'ancien cartouche de couronnement à la théologie royale selon Thèbes et selon la théologie djémaïque. En effet cette épithète d'« héritier parfait » s'applique particulièrement à Harsiésis ⁸⁷, le dieu accomplissant les rituels funéraires pour le dieu mort. Sur le linteau de la porte de Médinet Habou, Amon d'Opé est aussi appelé « Harsiésis fils d'Osiris, héritier parfait des Huit ». Un exemple très intéressant est la scène nº 7 du temple de Thot de Qasr el-Agouz ⁸⁸. Elle montre Harsiésis assistant Thot en tant qu'acteur de la royauté djémaïque. Il est l'« héritier parfait (*mnḫ*) d'Onnophris, le dieu grand qui réside dans la butte de Djémê ». Annie Forgeau a montré que la métaphore horienne de l'officiant des cultes djémaïque se développe à partir du règne de Ptolémée VIII Évergète II ⁸⁹. Cette lecture de la version thébaine du nom de couronnement de Sôter II replace les interventions post-reconquête de Ptolémée IX Sôter dans la continuité du programme architectural initial favorisant les cultes djémaïques, en particulier à Médinet Habou.







Fig. 7. Le nom de couronnement thébain de Sôter II, seconde période. **a.** Texte de dédicace sur le pylône de Chabaka à Médinet Habou. **b.** Porte du temple de Djémê à Médinet Habou. **c.** Salle XVA à Karnak © Cl. Traunecker.

3.2. La porte monumentale de Médinet Habou

Après le retour de Ptolémée IX le programme reprend avec ampleur. On prévoit la construction d'un pylône monumental. La porte est érigée et est décorée en grande majorité entre l'an 88-85 et 80 avant J.-C. C'est un monument imposant de 13,50 m de haut et de 7,50 m de large. L'emprise en profondeur de la porte au sol est de 7,50 m. Chaque face compte huit scènes d'offrande sur les montants, huit autres sur les tableaux de l'encadrement sur quatre registres. En ajoutant les deux grandes scènes du linteau et les soubassements on obtient un total de vingt deux tableaux par face, soit un ensemble de quarante quatre tableaux. Toute la façade d'accès (est) est au nom de Ptolémée IX Sôter II dans sa seconde version (88-80). Il en va de même avec les tableaux de l'encadrement est et ouest, soit au total trente deux tableaux. La couverture du passage est également au nom de Sôter II. La façade intérieure porte le cartouche de Ptolémée XII Néos Dionysos sauf pour les deux scènes du linteau et les deux scènes les plus

⁸⁷ Wb II, 85, 3 et Belegstellen 2, p. 121-122; Opet 24.

⁸⁸ Cl. Traunecker, *op. cit.*, p. 60, fig. 14.

⁸⁹ A. FORGEAU, Horus-fils-d'Isis, BdE 150, 2010, p. 300.

hautes des montants dont les cartouches sont vides. Le programme iconographique de l'ensemble de la porte est parfaitement cohérent, quel que soit le nom du Ptolémée.

Enfin, dernière marque des interventions de la deuxième partie du règne de Sôter II à Médinet Habou, deux inscriptions de restauration ont été gravées sur le petit pylône éthiopien ⁹⁰.

3.3. La chronologie des travaux à Médinet Habou (140-80)

En conclusion je propose de reconstituer ainsi le déroulement des interventions architecturales à Djémê :

- 1. Ptolémée VIII Évergète II, dans la seconde partie de son règne (entre 140 et 119) reconstruit et redécore le reposoir central du temple de Djémê. Cette opération est commémorée par les frises de couronnement du reposoir qui s'ouvrent par la formule *sm3wy mnw* ⁹¹.
- 2. Ptolémée IX inaugure un programme ambitieux : il fait tailler un grand naos de granit que l'on introduit à grands frais dans le temple. Peut-être a-t-on commencé la construction de la porte monumentale à la même époque, même si elle est décorée après 80. Peut-être faut-il attribuer au règne de Ptolémée X Alexandre I^{er} la construction du gros œuvre. Les deux scènes du pylône éthiopien (sphinx tenant des vases-*nemeset* en haut des montants extérieurs) avec les cartouches de ce souverain seraient alors en rapport avec cette phase du programme, à moins qu'il ne s'agisse, comme nous l'avons évoqué, de la modification de l'espace entre le pylône éthiopien et la façade du temple de la XVIII^e dynastie.
- 3. Après son retour, Sôter II fait décorer plus de la moitié de la porte monumentale nouvellement construite. Les travaux sont interrompus probablement par la mort du roi. Sur le pylône éthiopien deux colonnes de textes commémorent l'intervention de Ptolémée IX Sôter II (cartouches thébains post retour). La décoration de la porte monumentale est poursuivie et achevée sous le règne du successeur, Ptolémée XII Néos Dionysos ⁹².

3.4. La salle XVA du temple d'Amon à Karnak

Dans ce dossier complexe et disparate, la pièce la plus déroutante est certainement l'étrange salle XVA de Porter et Moss ⁹³ dans la partie centrale de Karnak, au nord de la cour dite du Moyen Empire (**fig. 10**). Sur sa paroi nord ont été gravées trois scènes d'offrandes au nom de Ptolémée IX Sôter II. Elles n'occupent qu'une petite partie de la paroi ⁹⁴. L'attribution de ces travaux à la seconde partie du règne ne fait aucun doute, comme cela a été montré tant par

⁹⁰ S. CASSOR-PFEIFFER, op. cit., p. 48-49 et n. 150.

⁹¹ PM II², p. 470; J. DUEMICHEN, *Historische Inschriften* II, pl. 36; LD Text III, p. 160; Chr. ZIVIE-COCHE, dans ce volume, p. 233-235.

⁹² On sait que Ptolémée XI Alexandre II, un bâtard de Ptolémée X Alexandre I^{et}, ne connut qu'un règne éphémère de quelques jours en 80; M. CHAUVEAU, *op. cit.*, p. 24; T. SCHNEIDER, *Lexikon der Pharaonen*, Zurich, 1997, p. 223-224.

⁹³ Numérotation de Porter Moss (PM II², p. 104 et pl. XI). La numérotation récente du Centre Franco-Égyptien d'Étude des temples de Karnak (M. AZIM, *Karnak et sa topographie, Les relevés modernes du temple d'Amon-Rê. 1967-1964* I, Paris, 1998) lui attribue le code MET.MN 2. Je propose d'utiliser la numérotation des salles de ce secteur du temple publiée dans *CRIPEL* 11, 1989, p. 91.

^{94 7,10} m pour une longueur totale de 21,75 m. De plus ces panneaux ne sont pas centrés et présentent un décalage de 1,80 m vers l'est (gauche).

S. Cassor-Pfeiffer ⁹⁵ que par R.K. Ritner ⁹⁶. Le nom de couronnement du roi ainsi que l'épithète royale finale « le dieu sauveur » sont sans équivoque : il s'agit bien de la phraséologie royale en usage après le retour de Ptolémée IX en 89/88 avant J.-C. Quant au nom de couronnement, il présente les caractéristiques spécifiques de la version thébaine du roi revenant.

Quelles sont les raisons de cette intervention épigraphique isolée dans une pièce apparemment secondaire du vieux temple de Karnak ?

a. L'environnement de la salle XVA

La salle 3 ou XVA (MET.MN 2) fait partie d'une série de salles situées entre l'enceinte de Thoutmosis I^{er} et celle de Thoutmosis III dans leur tronçon nord. Ces pièces comptaient parmi les plus discrètes du temple de la XVIII^e dynastie. Elles n'étaient accessibles que par une porte donnant sur le couloir de ronde (**fig. 8**). Ce quartier caché, pratiquement indécelable de l'extérieur, se composait de quatre unités possédant chacune une porte particulière donnant sur le couloir de ronde.

La salle 2 est le Château de l'Or de Thoutmosis III ⁹⁷. Elle s'ouvre face à l'entrée nord-ouest du couloir de ronde ⁹⁸. Le décor de cette salle montre Thoutmosis III érigeant des mâts de pylône et consacrant la barque de navigation d'Amon (ouverture de la bouche de la figure de proue). Dans cette salle étaient consacrés au dieu les objets et accessoires de culte provenant des ateliers. Dès lors que ceux-ci avaient acquis le statut d'objets consacrés, et pour certains investis de la puissance divine, il fallait assurer leur sécurité et les protéger du monde profane. Ils étaient donc déposés dans les magasins discrets aménagés entre les deux enceintes, sans avoir à ressortir du quartier de sécurité du temple. L'ensemble présente donc une cohérence fonctionnelle remarquable, du moins dans sa conception première. La seconde unité est la salle 3, objet de cette étude. Puis, viennent les cinq salles magasins (salles 4 à 8) desservies par un couloir intérieur sud accessible du couloir de ronde par un passage gardé par deux portes (4c). Ces cinq salles, défendues par la porte unique du passage c étaient les réserves d'objets et d'accessoires de culte consacrés et soumis à des restrictions de manipulation ⁹⁹. La porte d'accès directe du sud en face du magasin 6 qui est notée sur certains plans n'existe pas ¹⁰⁰. Enfin une cour anépigraphe (9) donne sur l'extrémité nord de la branche est du couloir de ronde.

Entre les salles magasins et cette dernière salle (9) se situe, sur un podium dominant l'ensemble, un temple solaire avec un autel de Thoutmosis III. Ce lieu de culte n'était accessible que par les espaces intérieurs de l'Akhmenou ¹⁰¹.

⁹⁵ S. Cassor-Pfeiffer, op. cit., p. 48.

⁹⁶ R.K. RITNER, *op. cit.*, p. 105-106.

⁹⁷ Cl. Traunecker, « Le château de l'Or de Thoutmosis III et les magasins nord du temple d'Amon », CRIPEL 11, 1989, p. 89-111.

⁹⁸ Le début du quartier discret nord dans PM II², pl. X est fautif car la première petite salle d'accès n'existe pas. Voir le plan de P. BARGUET, *Le temple d'Amon-Rê à Karnak. Essai d'exégèse*, *RAPH* 20, 1962, plan 2. Salle 2 (château de l'Or de Thoumosis III): XV / MET.MN.1.

⁹⁹ Cl. Traunecker, op. cit., p. 108-109.

¹⁰⁰ P. BARGUET, op. cit., pl. 2; il s'agit d'une brèche (Cl. TRAUNECKER, op. cit., p. 91).

¹⁰¹ Salle PM II², XXV. Pour une étude de cette salle et de son décor voir, Cl. TRAUNECKER, « Observations sur les cultes à ciel ouvert en Égypte Ancienne. La salle solaire de l'Akhmenou à Karnak », dans L'espace sacrificiel dans les

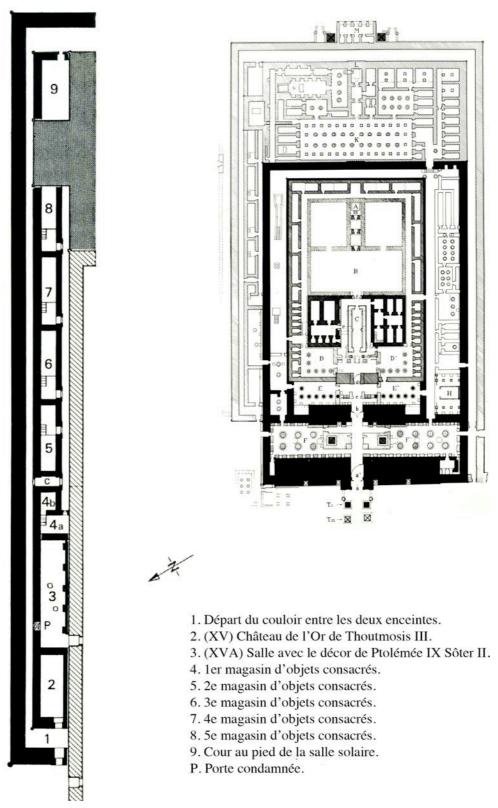


Fig. 8. Localisation de la salle XVA (MET.MN 2) de Sôter II à Karnak.

civilisations méditerranéennes de l'antiquité, Publication de la bibliothèque Salomon-Reinach, Univ. Lumière - Lyon 2, Colloque de Lyon, 1988, 1991, p. 249-258. L'autel de calcite est placé à l'envers (orientation des processions géographiques). Le décor des parois est de Ramsès III et IV.

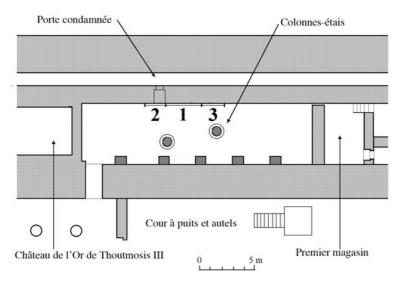


Fig. 9. La salle 3 (XVA / MET.MN 2) : localisation des scènes de Sôter II © Cl. Traunecker.

b. L'architecture de la salle XVA

Cette salle, décorée sous Sôter II, est, avec ses 21,75 m de long pour une largeur 5,10 m au sol, la plus grande du quartier (**fig. 9**). À l'origine, c'était une cour servant peut-être de parvis intérieur aux cinq salles magasins ¹⁰². Cette cour était accessible par une porte donnant sur le déambulatoire nord ¹⁰³. La porte, condamnée bien avant la réalisation du décor ptolémaïque, s'ouvrait à l'emplacement de l'image d'Amon de la première scène. Il semble qu'il s'agit d'un repentir au cours des travaux. Une nouvelle porte fut percée dans l'enceinte de Thoutmosis I^{er} de sorte que l'accès se faisait par le sud à partir des salles du déambulatoire interne et de la cour des purifications. L'ancienne cour fut couverte à une époque indéterminée. Pour réduire la portée des dalles de couverture, portée considérable en raison du fruit important de l'enceinte de Thoutmosis I^{er}, cinq contreforts régulièrement espacés et d'une largeur de deux coudées ont été plaqués contre la face nord de l'enceinte intérieure. Ils étaient probablement destinés à soutenir des architraves tout en compensant le fruit du parement. Au sol, on remarque deux colonnes cylindriques disposés asymétriquement et sans rapport avec le rythme des contreforts. Je pense que ces colonnes sont des colonnes-étais destinées à soutenir des dalles de plafonds endommagées ¹⁰⁴.

En l'absence d'une étude architecturale détaillée de l'ensemble du quartier, il est difficile de proposer une chronologie des divers états des salles d'entre les deux enceintes. Je me bornerai à quelques observations architecturales.

¹⁰² Cl. Traunecker, CRIPEL 11, 1989, p. 92.

¹⁰³ Passage de 80 cm, hauteur 2 m. Le parement extérieur dans le couloir est traité comme le reste du couloir.

¹⁰⁴ On connaît d'autres exemples de colonnes-étais placées en fonction des désordres de la toiture: colonnes-étais d'Achôris dans le déambulatoire du temple de la XVIII^e dynastie à Médinet Habou (Cl. TRAUNECKER, Achôris II, p. 104, 107 et fig. 10); temple d'Hibis, sanctuaire nord (H.E. WINLOCK, The temple of Hibis I, MMA 13, 1951, salle L); portique du temple de Kanaïs (deux piliers-étais pour soutenir les architraves du portique: H. GAUTHIER, BIFAO 17, 1920, p. 10, fig.1); Cl. TRAUNECKER, Fr. LAROCHE, « Les restaurations et les reprises antiques », Dossiers de l'Archéologie 265, 2001, p. 64-73.

Le mur est de la salle 3 n'était pas prévu à l'origine car son extrémité nord s'appuie directement sur la surface parementée de la paroi nord. À l'inverse, le mur est de la salle 1 est lié à la paroi nord (angle intérieur). Le rebouchage de la porte ancienne de la paroi nord de la salle 3 est ancien : il compte des blocs de calcaire et les surfaces qui donnent sur le couloir de circonvallation sont travaillées comme le reste de la maçonnerie de Thoutmosis III. On observe à deux mètres de l'angle intérieur nord-ouest une possible arase d'un mur de refend intérieur. Cette hypothèse devrait être vérifiée par une fouille. Au centre du mur nord de l'antichambre ainsi formée, on constate la présence d'une niche. La salle 3 était dallée.

Enfin, il y a une différence fondamentale entre la salle 2 et la salle 3. La première, décorée sous Thoutmosis III était destinée, dès l'origine à être couverte : la paroi sud possède un contreparement épais et continu appuyé au mur d'enceinte de Thoutmosis I^{er} et le mur nord est plus épais à la hauteur de cette salle : ces dispositions ont permis de réduire dès la construction sa largeur à 4,50 m 105. La face nord du contre-parement est vertical et porte le décor de Thoutmosis III (consécration de la barque Ousirhat).

En revanche, la salle 3 avait à l'origine une largeur au sol de 5,10 m. Cette largeur au sommet était bien plus importante en raison du fruit considérable de la paroi nord du mur d'enceinte de Thoutmosis I^{er}. Pour une hauteur sous plafond de cinq mètres ¹⁰⁶, la largeur à couvrir était de six mètres environ. Il était impossible de la couvrir sans réduire cette portée. Cette réduction a été opérée maladroitement par deux interventions : d'abord la construction d'un contreparement, moins épais que celui ancien de la salle 2, puis l'ajout de cinq contreforts de deux coudées de larges mais avec un fruit sur leur face nord. Malgré ces aménagements, la salle 3 présente la portée de couverture sans colonnes la plus importante du temple de Karnak.

Cette prouesse architecturale ¹⁰⁷, malheureuse, n'était pas prévue à l'origine et est la conséquence d'hésitations et de réaffectations d'espaces. Quoi d'étonnant si cette toiture a cédé probablement lors d'une secousse sismique et qu'il fallut construire des colonnes-étais disposées selon les désordres de la couverture.

¹⁰⁵ M. AZIM, op. cit., pl. 3, où les épaisseurs de paroi apparaissent clairement. Voir aussi le plan colorié de H. Chevrier dans J. VANDIER, Manuel d'archéologie égyptienne II/2, fig. 420.

¹⁰⁶ Hauteur du décor de la salle 2.

¹⁰⁷ À ma connaissance le record de la couverture en grès encore en place est celle du kiosque de Kertassi, avec une portée de 6 m pour une épaisseur de 60 cm environ. Mais c'est là l'extrême limite de la résistance des dalles de grès.



Fig. 10. Décor de la salle XVA à Karnak © Cnrs-Cfeetk/L. Moulié, M. Saïdi.

4. Le décor de Ptolémée IX Sôter II dans la pièce XVA de Karnak

Les trois scènes ¹⁰⁸ de la paroi nord (**fig. 10**) ne sont pas gravées au centre de l'espace disponible; elles sont décalées d'un mètre soixante vers la gauche alors que rien n'empêchait de les graver dans la partie centrale de la paroi ¹⁰⁹. Cette disposition les place en face des deux colonnes additionnelles. Mais nous verrons plus bas comment cette anomalie architecturale nous guidera vers une nouvelle interprétation du monument. Malgré cette apparente négligence dans la mise en place du décor, le travail des décorateurs est très soigné. Observons au passage que les scènes 2 et 3 n'ont pas les mêmes largeurs pour une hauteur constante de 4 coudées. La scène centrale est large de 6 coudées et demi.

La direction liturgique, vers la droite (est) est la même pour les trois scènes. Cette disposition a induit en erreur ceux qui se sont intéressés à ce décor et qui le considéraient comme une succession de trois scènes égales d'importance se suivant de la gauche vers la droite : 1. libation à Amon, 2. offrande de Maât à la triade thébaine et 3. offrande de la myrrhe à Ptah. On les considérait comme les seuls éléments réalisés d'un décor inachevé prévu pour toute la salle. Dans cette approche linéaire, il paraissait légitime de trouver une cohérence théologique rendant compte des trois scènes et de leur succession.

Mais l'examen des traces du début de la colonne marginale royale de la seconde scène a révélé l'existence d'une formule de dédicace ¹¹⁰. Je propose donc une approche différente. La scène centrale consacrée à la triade thébaine est la scène principale, encadrée par deux scènes secondaires, consacrées l'une à gauche à Amon d'Opé et l'autre à droite à Ptah. Nous sommes ici dans une configuration classique de décor de chapelle avec, sur la paroi du fond, la divinité principale du lieu et sur les parois latérales, les formes ou cultes particuliers de la chapelle ¹¹¹. Mais ici, étant donné la contrainte du lieu, ce décor est reproduit, comme déplié, sur une seule paroi ¹¹².

¹⁰⁸ Ce décor est en grande partie inédit (voir quelques bribes de textes dans *Urk*. VIII, n°s 156, 157). Voir les photos P. Barguet disponibles dans l'édition électronique en CD rom de 2007 par A. Arnaudies de P. Barguet, *Le temple d'Amon-Rê à Karnak*: n° 125 (46630 à 46633). La dernière scène où figurent Amenhotep fils de Hapou et Imhotep a été étudiée par D. Wildung (D. Wildung, *Imhotep und Amenhotep. Gottwerdung im alten Ägypten, MÄS* 36, 1977, § 144 p. 211-14, dessin p. 212, pl. 54-55). Pour la même scène voir aussi W. ERICHSEN, S. SCHOTT, *Fragmente memphitischer Theologie in demotischer Schrift (Pap. dem. Berlin 13603)*, *AKL Abhandlungen der Geistes- und Sozialwissenschaftlichen Klasse Jahrgang* 7, Wiesbaden, 1954, n° 7, pl. 1 photo du détail d'Imhotep et d'Amenhotep avec le titre de la scène; voir aussi S. CASSOR-PFEIFFER, *op. cit.*, p. 48 (simple mention); R.K. RITNER, *op. cit.*, p. 107-110; R. SCHWALLER DE LUBICZ, *Les temples de Karnak* 1, fig. 72.

¹⁰⁹ De l'ouest vers l'est : 5,60 m anépigraphe ; 7,20 m les trois scènes (respectivement 1,94 m, 3,37 m, 1,81 m) ; 9 m jusqu'à l'angle nord-est, soit 7,20 m occupés sur une longueur disponible de 21,75 m.

¹¹⁰ Normalement on devrait trouver cette inscription sous la forme d'un bandeau horizontal de couronnement, comme à à Médinet Habou (bandeau de Ptolémée VIII Évergète II).

¹¹¹ Sur les règles de décoration des espaces annexes, Cl. Traunecker, « Observations sur le décor des temples égyptiens », dans Fr. Dunand, J.-M. Spieser, J. Wirth (dir.), *L'image et la production du Sacré*, Strasbourg, 1991, p. 77-101, p. 87.

¹¹² La seule différence réside dans l'orientation liturgique de la scène 3. Dans le cas d'un décor de fond de chapelle, elle devrait être vers la gauche, donc en direction inverse de la scène symétrique. Les décorateurs l'ont tout naturellement alignée sur la direction liturgique de la scène 1 vers la droite, qui suit celle de l'ensemble du temple, vers la droite et le saint des saints du temple.

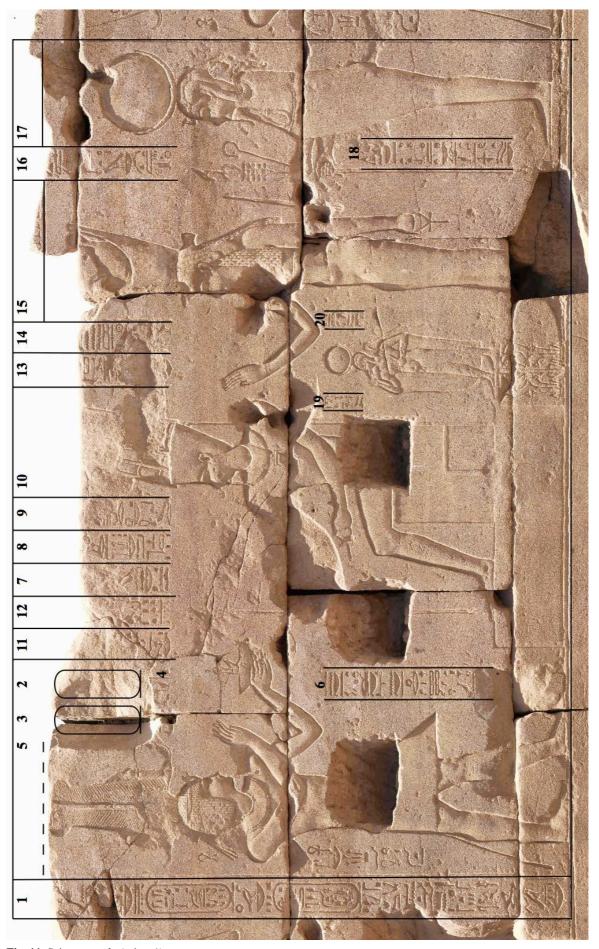


Fig. 11. Scène centrale (scène 1).

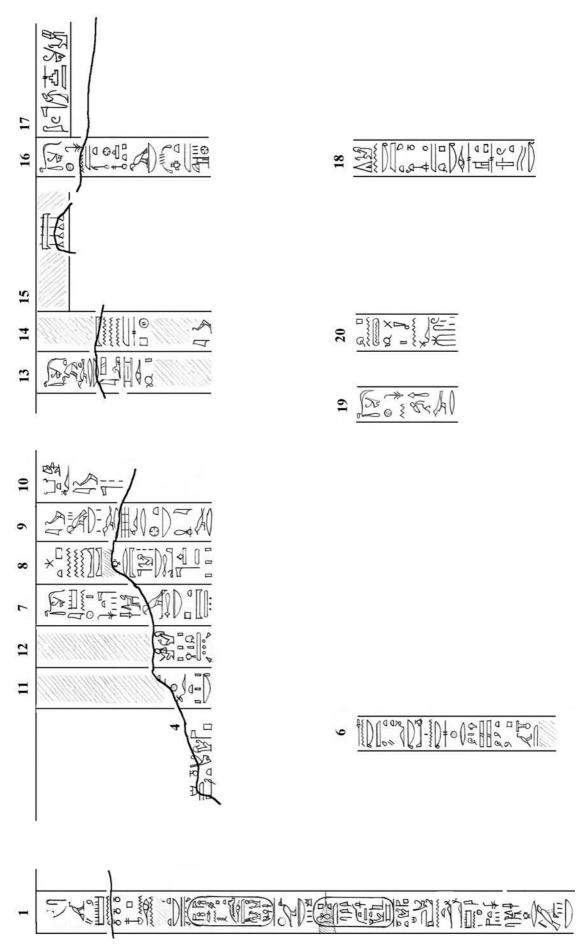


Fig. 12. Textes de la scène centrale (scène 1).

4.1. Les trois scènes

a. La scène centrale : offrande de Maât à la triade thébaine

Offrande de Maât à Amon trônant, Mout et Khonsou debout (**fig. 11-12**). Derrière Amon, un petit Khonsou enfant est debout sur le « *semataoui* ».

Colonne marginale royale

Cette colonne est unique et n'a pas son pendant divin. Son formulaire est celui des inscriptions de dédicace de travaux de restauration.

« [1] [Renouvellement] de ce beau monument fait par

le roi de Haute et de Basse Égypte, seigneur du Double-Pays,

(Héritier parfait ¹¹³ des deux dieux évergètes, l'élu de Ptah, qui réalise Maât pour Rê, l'image vivante d'Amon),

le fils de Rê, seigneur des diadèmes,

(Ptolémée, vivant à jamais, aimé d'Isis) le dieu sauveur,

pour son père Amon-Rê, roi des dieux, l'effigie vénérable, celui qui est supérieur à tous les dieux ».

Panneau d'identité royal [2-5]

Seule est conservée l'épithète royale sous les cartouches

- [4] « le dieu sauveur ».
- [5] [épithète du roi liturgiste perdue].

Le roi porte sur la perruque courte une couronne faite de la double plume d'autruche combinée avec le disque solaire et les cornes de bélier droites ¹¹⁴.

Titre de la scène

« [6] Prends pour toi cette tienne ¹¹⁵ Maât, ton aimée, je la présente à ton visage, c'est ta précieuse, unie à [...] ».

Légende d'Amon

La titulature d'Amon est celle de l'Amon universel, courante à l'époque ptolémaïque.

« [7] [Paroles dites par Amon-Rê, roi des dieux, l'effigie vénérable], le grand dieu, seigneur du ciel, de la terre, [8] [de la Douat, des eaux et des montagnes],

celui qui est supérieur à tous les dieux, riche d'offrandes divines [9] [plus que tous les dieux, grand est] son nome plus que toute ville comme grand [10] [est son travail plus que (celui de) tout dieu] ¹¹⁶.

Discours d'Amon

« $^{[11]}$ [...] tes ennemis ».

¹¹³ Voir supra, n. 84.

¹¹⁴ Voir p. ex. au temple de Ptah (*Urk*. VIII, nº 190) et sur la porte d'Évergète (nº 76, 81, 85, 94). Curieusement sur la porte du temple d'Opet cette couronne est présente dans la scène de double libation à Harsiésis dans un contexte djémaïque. On aurait attendu cette couronne pour la scène 2 de Sôter II et la double couronne pour la scène 1.

¹¹⁵ Usage du démonstratif *tfj* (H. Junker, *op. cit.*, p. 46, § 62) dans les titres d'offrandes de Maât, voit *Urk.* VIII, n° 11c, 13g (S. Aufrère, *Le propylône d'Amon-Rê-Montou*, Le Caire, 2000, p. 427).

¹¹⁶ Opet I, 135, légende de Harsiésis.

[12] « [...] hommes et femmes sur terre ».

Légende de Mout

« [13] [Paroles dites par Mout la grande, maîtresse de] l'Icherou, l'œil de Rê, [maîtresse du ciel, dame des tous les dieux,...] [14] [...] Noun lors de la [première] fois [...] [15] [...] qui resplendit (?) ».

Légende de Khonsou

« [16] [Paroles dites par Kho]nsou dans Thèbes, Neferhotep, Horus maître de la joie dans Ipetsout, [17] [Chou,... qui élève Maât pour Amon]... 117 ».

Discours de Khonsou

« [18] Je fais que Maât apparaisse sur ton front et qu'elle s'établisse entre tes sourcils ».

Légende de Khonsou l'enfant

- « [19] Paroles dites par Khonsou l'enfant le grand,
- [20] le premier d'Amon, Rê a renouvelé pour lui les naissances ».

Cette scène est relativement banale. Le titre de la scène reprend la phraséologie habituelle de l'offrande de la figurine de Maât ¹¹⁸. Les divinités de la triade thébaine sont représentées dans leur apparence traditionnelle avec leurs épithètes habituelles ¹¹⁹. Notons pour Mout une allusion aux eaux primordiales. Toutefois, un discret accent est mis sur la légitimité royale. Le discours de Khonsou est une allusion à l'uraeus royal, forme de Maât. La dernière épithète d'Amon est aussi dans le temple d'Opet celle d'Harsiésis, héritier de la royauté amonienne ¹²⁰. Harsiésis est le fils vigoureux, batailleur, qui monte au combat. L'enfant divin qui renouvelle les naissances symbolise les transformations quotidiennes de Rê ¹²¹.

b. La scène de gauche : double libation devant Amon d'Opé

Le roi coiffé de la double couronne tend l'encensoir à bras et verse une double libation sur un guéridon à pains devant une divinité amonienne au bras levé (**fig. 13**).

Panneau d'identité royal

- [1] [Le roi de la Haute et de la Basse Égypte,

 (Héritier <u>parfai</u>t des dieux évergètes, l'élu de Ptah], qui réalise Maât pour Rê, l'image vivante d'Amon),
- [2] [le fils de Rê, seigneur des couronnes,

¹¹⁷ Proposition de restitution selon la scène de Sôter II à Deir el-Médineh (*Deir al-Médîna*, nº 183, 17). Voir aussi *Opet* I, 23.

¹¹⁸ Thème de la proximité, la présence devant le visage de la divinité, qui se réjouit à sa vue, Maât est sa fille aimée, qui ne s'éloigne pas etc... (par exemple *Urk*. VIII, n° 1d, 3d, 11c, 13g, 14g, 51e, 57e, 59e, 71d, 73d, 144e; H. Junker, *Philä* I, fig. 18, 23, 117, 118.)

¹¹⁹ Pour Khonsou, seigneur de la joie dans Karnak, voir *Deir al-Médîna*, nos 101 et 191.

¹²⁰ Scène synthétique de la chapelle sud (Opet I, 135) avec la naissance et l'intronisation d'Harpocrate.

¹²¹ D. Klotz, « The Theban Cult of Chonsu the Child in the Ptolemaic Period », dans *D3T* 1, p. 95-134; sur cette forme particulière, p. 101 (« Re after he repeated births »). Voir aussi *Urk*. VIII, nº 35f (paroles des Primordiaux au roi : « Tu renouvelles les naissances comme Rê ».

(Ptolémée] vivant à jamais, aimé d'Isis),

Légende d'Amon

[7] [Paroles dites par Amon d'Opé de Djémê, le grand dieu vivant, supérieur à tous les dieux, l'image vivante d']Har [8] [siésis, il traverse (le fleuve) vers la Butte de] Djémê tous les dix jours afin de déposer les offrandes-*ikhout* 122 pour Kematef, [9] [afin de présenter les offrandes-*aou* aux] 123 Huit.

Discours divin

- [10] [Je t'accorde que...] chacun soit rassasié en ton temps.
- [11] [Je t'accorde que...] les dieux 124.

Le nom de la divinité n'est pas conservé mais ne laisse pas de doute. La scène représente le rite essentiel des cultes djémaïque : la libation funéraire au profit du dieu officiant Amon d'Opé. Dans le bas de la première colonne précédente on lit Hr à compléter en Harsiésis, autre nom du dieu officiant. Ma restitution du texte est fondée sur plusieurs parallèles dont le plus proche est la scène n° 1 du temple de Qasr el-Agouz ¹²⁵ et la version ancienne d'une des colonnes étais d'Achôris à Médinet Habou ¹²⁶. La double libation est propre aux célébrations funéraires et est spécifique à ce rituel ¹²⁷. Les décorateurs de Karnak ont réussi à synthétiser en un panneau un formulaire complexe beaucoup plus développé dans d'autres temples ¹²⁸, mais tous les éléments essentiels sont présents : Amon d'Opé, Harsiésis, la navigation de Djémê, les rituels décadaires, les deux offrandes spécifiques pour Kematef et les Primordiaux.

^[3] le dieu sauveur.

^{[4] [}épithète du roi liturgiste perdue].

^{[5-6] &}lt;u>Titre de la scène</u>...

¹²² Vocabulaire spécifique des rites décadaires : Chr. ZIVIE-COCHE, dans *D3T* 1, p. 183 ; W*PL*, p. 195-196 ; Cl. Traunecker, *Coptos*, p. 207 et § 220, 234 ; F. Heikal, *Two Hieratic Funerary Papyri of Nesmin* II, *BiAeg* 15, 1972, p. 32. Textes des colonnes d'Achoris à Médinet Habou : Cl. Traunecker, *Achôris* II, p. 110.

¹²³ Vocabulaire spécifique des rites décadaires : Chr. ZIVIE-COCHE, dans D3T 1, p. 183 ; WPL, p. 836.

¹²⁴ Il n'est pas exclu que cette colonne 11 contenait le début de la légende d'Amenopé. J'ai opté pour une réponse divine par parallélisme avec la scène 1 qui consacre deux colonnes aux réponses divines.

¹²⁵ Scène n° 1 de notre édition en préparation (voir *BSFE* 174, 2009, p. 55). Cette scène ouvre la série de trois panneaux consacréS aux rituels de Djemê (n° 1, 2 et 7). D. MALLET, *Le temple de Kasr el-Agoûz*, Le Caire, 1909, fig. 28, 29 et 47 (p. 66-68, 89-91) avec des copies très fautives.

¹²⁶ Cl. Traunecker, Achôris II, p. 110 (colonnes nord est, texte 2).

¹²⁷ Coptos, nºs 56 et 34, sur la double libation voir liste p. 356.

¹²⁸ Deux paires de scènes de la porte du temple d'*Opet* (Ptolémée XII) : 25 double libation devant Amon d'Opé, 24 double libation devant Harsiésis ; 27 et 28 encensement et libation simple devant les dieux primordiaux. Extérieur du temple d'*Opet* (Auguste) : 262 double libation pour Amon d'Opé. Porte de Ptah (Ptolémée XII) : une paire *Urk*. VIII, nº 187 : offrande de la Haute et de la Basse Égypte à Amon d'Opé ; nº 191 les deux couronnes à Harsiésis ; Porte de Montou (Ptolémée III) : 1 scène, double libation devant les primordiaux *Urk*. VIII nº 35a, S. AUFRÈRE, *op. cit.*, p. 360, fig. 63. À signaler sur le panneau symétrique la double libation devant Pakaaâour (p. 352, fig. 61). Porte d'Évergète (Ptolémée III) deux paires, *Urk*. VIII, nº 96 course avec les deux vases devant Amon d'Opé, en symétrie, *Urk*. VIII, nº 91 offrande du plateau à Khonsou-Chou ; scènes avec les Primordiaux (libation simple) *Urk*. VIII nº 49 et 67 ; porte du IIº pylône (Ptolémée VI Philométor) : *Urk*. VIII, nº 145 plateau d'offrandes devant les Primordiaux ; nº 149 encensement et libation devant les Primordiaux.

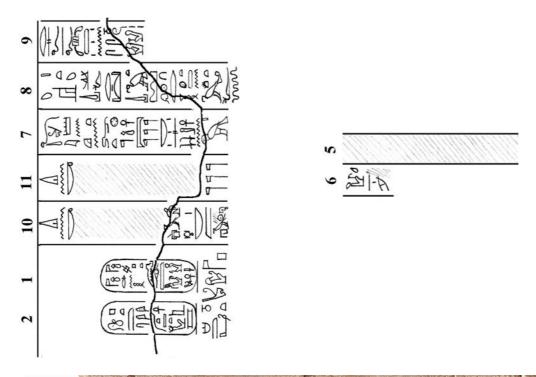




Fig. 13. Scène de gauche (scène 2).

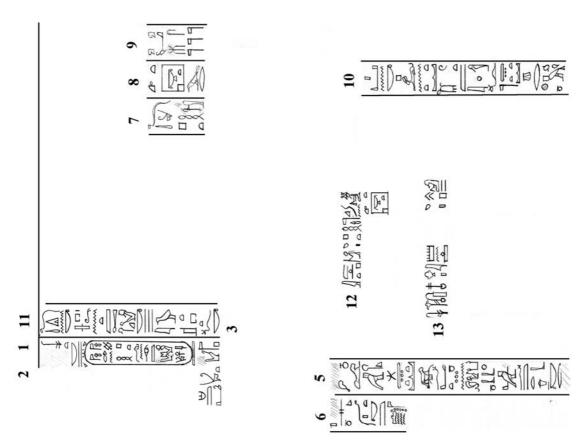




Fig. 14. Scène de droite (scène 3).

c. La scène de droite : offrande de la myrrhe à Ptah

Offrande du sphinx présentant un vase à onguent (lion offrant) ¹²⁹ à Ptah dans son naos à fenêtre (**fig. 14**) ¹³⁰. Le naos est placé sous un dais. Le roi est coiffé d'une couronne composite complexe ¹³¹. À l'extérieur du naos de Ptah figurent, orientés vers la gauche, comme les dieux, Imhotep et Amenhotep fils de Hapou.

Panneau d'identité royal

- « [1] Le roi de la Haute et [Basse] Égypte
 - (Héritier <u>parfai</u>t des dieux évergètes, l'élu de Ptah, qui réalise Maât pour Rê, l'image vivante d'Amon)
- [2] [le fils de Rê, seigneur des couronnes
 - (Ptolémée, vivant à jamais, aimé d'Isis)]
- [3] le dieu sauveur ».
- [4] [épithète du roi liturgiste perdue].

Titre de la scène

« [5] Je te présente le Lion, prince en la Terre Divine 132.

Il conduit ¹³³ la myrrhe-*antyou* pour ton ka.

Le récipient-khebeb est dans ses mains, (rempli) de l'onguent-ibr...

(afin) [6] d'oindre ton corps d'effluves divines ».

Légende de Ptah

« [7] Paroles dites par Ptah, [8] qui préside au Château de l'Or, le grand [9] de puissance, qui donne naissance aux dieux ».

Discours divins

Dans le naos de Ptah:

« [10] Je te donne le pays de Pount équipé de ses choses et la Terre divine chargé de ses senteurs.

Devant le naos de Ptah:

« Je t'accorde le décret d'héritage (de l'Égypte) en proclamation légale ¹³⁴ et que tu régentes les pays depuis le trône de ton père ».

¹²⁹ S. CAUVILLE, L'offrande aux dieux dans le temple égyptien, Louvain, 2011, p. 124.

¹³⁰ D. Wildung, op. cit., p. 212.

¹³¹ Cette couronne est assez largement attestée dans des scènes d'offrandes diverses : Porte de Montou (*Urk.* VIII, nº 7; 11; S. Aufrère, *Le propylône d'Amon-Rê-Montou*, p. 143); Porte d'Évergète (*Urk.* VIII, nº 63, 68, 101); IIe pylône (*Urk.* VIII, nº 135, 140); Porte de Ptah (*Urk.* VIII, nº 188); *Edfou XI*, pl. 246, XIII, pl. 624, 643, 664, 665, 667. Dans un contexte djémaïque, *Opet* 22 offrande du pectoral à Montou, scène symétrique (23) offrande des jubilés à Khonsou-Chou avec allusion aux rites de Djémê.

¹³² H. JUNKER, *Philä* I, fig. 54.

¹³³ Deir al-Médîna, nº 14,1; Urk. VIII, nºs 137, 158.

¹³⁴ Sur ce sens de « juste de voix », voir R. Anthes, « The original meaning of m3'-hrw », JNES 13, 1954, p. 21-51; Ph. Derchain, « La couronne de justification », CdE 30, 1955, p. 231, n. 2.

Légende d'Imhotep

« [12] Imhotep, fils de Ptah, le dieu parfait ¹³⁵, créé par Tatenen, qui préside au Château de l'Or ».

Légende d'Amenhotep

[13] « Le scribe royal, beau de visage 136, Amenhotep fils de Hapou ».

Ici Ptah « grand de puissance, qui donne naissance aux dieux » est présenté comme l'artisan divin des images de culte. Avec Imhotep, il préside au Château de l'Or. L'offrande des onguents et les parfums provenant du Pount ferait-elle allusion aux rituels de consécration des images et objets divins produits dans le « Château de l'Or » ? Un discours divin est accolé au cartouche royal : « Je t'accorde le décret d'héritage (de l'Égypte) en proclamation légale, et que tu régentes les pays depuis le trône de ton père ». Cette phrase fait partie des formules habituelles mais elle prend ici un relief particulier quand on songe que le roi vient de reconquérir le pouvoir après un exil de dix neuf ans. Cette scène pose problème, comment expliquer sa présence dans une salle isolée du temple d'Amon ?

4.2. Comment expliquer la présence d'une offrande à Ptah?

a. Les hypothèses anciennes

La troisième scène de la salle XVA est consacrée à Ptah « qui préside au Château-de-l'Or » ainsi qu'aux êtres divins associés, Imhotep et Amenhotep fils de Hapou. Comment rendre compte de cette présence du dieu memphite dans cette série commémorative ? Est-ce en raison de la proximité du temple de Ptah ? Faut-il voir dans Ptah une divinité djémaïque en symétrie de la scène 2, ou encore faut-il envisager un rapport avec le Château de l'Or de Thoutmosis III mitoyen de la salle XVA ?

D. Wildung avait avancé l'argument de la relative proximité topographique entre cette salle et le temple de Ptah ¹³⁷. Certes, le clergé de Karnak avait une conscience topographique aiguë, comme en témoigne l'hymne à Imhotep du temple de Ptah. Dans ce texte la position du temple est décrite géographiquement par rapport autres cultes ¹³⁸.

¹³⁵ Il s'agit bien du signe *mnh* et non de la colonne '3. Pour ce titre d'Imhotep, voir *Urk*. VIII, n° 231d; le temple de Qasr el-Agouz scène 113 de l'édition en cours (D. Mallet, *op. cit.*, fig. 11, p. 38); chapelle ptolémaïque de Deir el-Bahari: E. LASKOWSKA-KUSZTAL, *Le sanctuaire ptolémaïque de Deir el-Bahari*, n° 65, p. 53, fig. 45, et pl. X bas.

¹³⁶ Épithète courante de Ptah : par exemple Qasr el-Agouz nº 107, 5 (D. MALLET, *op. cit.*, p. 40) ; *Opet*, 119, 131, 149 ; Crypte sud du temple d'Opet, nºs 25-26 (inédit) ; *Urk.* VIII, nºs 19b, 217b, 228b.

¹³⁷ Voir *supra*, n. 108. La salle XVA est au nord de l'espace central du temple, comme le temple de Ptah. Les deux édifices sont distants à vol d'oiseaux de 142 m. D. Wildung avance d'autres hypothèses, que le clergé d'Amon profondément jaloux de la popularité des cultes d'Imhotep et d'Amenhotep fils de Hapou a introduit ces images dans l'enceinte d'Amon en réaction au succès de ces cultes.

¹³⁸ S. SAUNERON, « L'hymne à Imouthès du temple de Ptah », *BIFAO* 63, 1965, p. 73-87, p. 75. Imhotep voit Amon (au sud), la nécropole (avec une allusion au culte djémaîque) en face de (sa) demeure (à l'ouest), Montou au Nord et finalement il contemple l'éclat du disque solaire à l'est.

Mais le cheminement complexe pour atteindre la salle XVA par la zone centrale du temple ainsi que la présence d'enceintes secondaires fragmentant l'espace rend cet argument peu crédible.

On pourrait souligner des rapports entre le culte de Ptah dans la Thèbes ptolémaïque et la théologie de Djémê. En effet les textes mythologiques forgés à cette époque introduisent une séquence memphite, faisant de (Ptah)-Tatenen ¹³⁹, démiurge et dieu façonneur (*nb*), celui qui a donné naissance aux « dieux anciens », les Huit divinités primordiales, « dans l'Opé du Sud, à proximité de la Douat-sainte dans la Butte de Djémê » ¹⁴⁰. Ce thème est récurrent dans les textes fondamentaux de cette théologie ¹⁴¹. L'ensemble de textes connus sous la dénomination de « Cosmogonie de Khonsou » ¹⁴² met en scène Ptah, associé à Amon comme expression de son principe créateur ¹⁴³. Dans ce contexte Ptah serait un outil théologique subtil ¹⁴⁴, mais je ne suis pas sûr qu'il faille chercher dans ce registre les raisons du choix des décorateurs de la salle XVA. En effet les titres et légendes de la scène 3 ne contiennent pas d'allusions claire à la théologie djémaïque. On attendrait une mention claire de Ptah-Tatenen, ou encore des dieux primordiaux.

La titulature de Ptah de la scène 3 renvoie au dieu artisan qui préside à la création des images de culte. Mais le « Château de l'Or » ne fait pas partie de la phraséologie de la théologie de Djémê. En revanche le texte de dédicace d'Auguste du temple d'Opet ¹⁴⁵ conclut la description classique du temple et de la magnificence de son aspect (perfection des proportions, richesse des matériaux, beauté du travail des sculpteurs) par la mention de son « Château de l'Or » : « Il est pourvu d'un Château de l'Or afin de donner naissance (*ms*) aux images divines (*âkhemou*) et équiper les salles de culte (*sekhemou*) dans les temples ». C'est dire que pour le lecteur occasionnel du décor de la salle XVA, quel qu'ait été son niveau de culture théologique, les titres de

¹³⁹ On pourrait dans cette approche trouver ainsi un argument pour expliquer le choix de la couronne du roi, proche de celle de Tatenen, dans la scène 1. Pour Ptah thébain, voir aussi Chr. THIERS, dans Chr. Zivie-Coche, I. Guermeur (éd.), « Parcourir l'éternité ». Hommages à J. Yoyotte, BEHE 156/2, 2012, p. 984-986.

¹⁴⁰ Médinet Habou, porte du reposoir, textes de Ptolémée Évergète II, montant sud, colonne 2 (DUEMICHEN, *Historische Inschriften* II, pl. 36a, PM II², 466 [38c]), d'après mes propres copies de 1986; dans ce volume, Chr. ZIVIE-COCHE, p. 251-252.

¹⁴¹ K. Sethe, Amun und die acht Urgötter von Hermopolis, Berlin 1929, p. 93-94, pl. III; Porte de Montou: Urk. VIII, n° 35; S. Aufrère, Le propylône d'Amon-Rê-Montou, fig. 63, p. 360; Porte du 2° pylône: Urk. VIII, n° 145b et 149b, traductions S. Aufrère, op. cit., p. 363,3 et 364,4; Porte d'Évergète: Urk. VIII, n° 95c et 90c; P. Clère, La porte d'Évergète à Karnak, Le Caire, 1961, pl. 49 et 67, traductions S. Aufrère, op. cit., p. 363,2 et 1; Deir Chelouit I, n° 31 (fragmentaire). Voir maintenant la synthèse de Chr. Zivie-Coche, dans D3T 1, 2009, p. 167-225.

¹⁴² Décor romain de la salle à quatre colonnes (reposoir de barque) du temple de Khonsou (PM II², p. 239 [76], 240 [78]) attribué à Auguste; K. Sethe, op. cit., pl. II. On peut citer pour mémoire R.A. Parker, L.H. Lesko, « The Khonsou Cosmology », dans Egyptological Studies in Honor of Richard A. Parker, 1988, p. 168-175, pl. 34-37, difficile à utiliser. À présent, la référence est l'édition de D. Mendel, Die kosmogonischen Inschriften in der Barkenkapelle des Chonstempels von Karnak, MRE 9, 2003. Personnellement, je dispose d'une copie effectuée vers 1973 partiellement collationnée par S. Sauneron.

¹⁴³ Chr. ZIVIE-COCHE, dans *D3T* 1, p. 193-194, 225, fig. 10.

¹⁴⁴ Pour une analyse anthropologique de la théologie dite memphite, voir Cl. Traunecker, « L'anticipation dans la pensée de l'Égypte antique », dans R. Sock, B. Vaxelaire (éd.), *L'anticipation. À l'horizon du présent*, Paris, 2004, p. 253-267 et une courte synthèse « L'origine du monde selon les anciens égyptiens », dans *Les Annales 2008*, Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Alsace, Colmar, 2008, p. 110-114.

¹⁴⁵ Bandeau extérieur sud: Opet I, 265, 4-8.

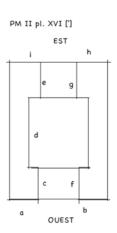
Ptah évoquait plus le rôle du dieu artisan que celui du démiurge secret de la cosmologie amonienne djémaïque. Mais quelle valeur attribuer à ce constat ?

On sait que la salle voisine (XV) est l'ancien « Château de l'Or » thoutmoside ¹⁴⁶. Était-elle encore utilisée à l'époque ptolémaïque ? Nous ne le savons pas mais il est probable que les magasins 41 à 44 étaient encore utilisés comme espace de stockage d'objets précieux et consacrés. La salle XVA se distingue du groupe fonctionnel ancien (Château de l'Or et magasins commandés par le même couloir) par un accès particulier au sud ¹⁴⁷. Servait-elle de Château de l'Or à l'époque ptolémaïque ? Aucun indice ne nous permet de l'affirmer pour l'instant ¹⁴⁸.

Aucune des trois hypothèses exposées ci-dessus n'est vraiment convaincante. Mais si nous admettons, comme je le crois, que l'étrange décor de la salle XVA est un mémorial de l'action architecturale de Ptolémée IX Sôter II à Thèbes, on peut envisager une nouvelle hypothèse. Si la scène n° 2 commémore les interventions du fils ainé de Ptolémée VIII Évergète II en faveur des cultes djémaïques pendant la première partie du règne, la scène n° 3 pourrait avoir la même signification pour des interventions dans le domaine de Ptah. Essayons de dresser un tableau des travaux des Lagides dans le temple de Ptah.

b. Sôter II et les programmes de décoration de la porte du temple de Ptah

Cet ensemble architectural est un exemple intéressant de développement programmé à travers toute la dynastie ptolémaïque. Dans un premier temps, sous Ptolémée III Évergète I^{er} et son successeur Ptolémée IV Philopator, on décide de l'embellissement et de la restauration du temple proprement dit : construction d'une nouvelle façade et adjonction d'un kiosque. Puis après les troubles en Haute Égypte les chantiers reprennent sous Ptolémée VI Philométor. On entreprend alors en avant des deux portes de Chabaka la construction d'une porte monumentale. Bien que de taille relativement modeste ¹⁴⁹ en comparaison des autres grandes portes de Karnak ¹⁵⁰ elle n'en demeure pas moins comme un monument important d'affichage des théologies d'un secteur cultuel particulier de l'ensemble de Karnak.



¹⁴⁶ Voir supra, n. 97.

¹⁴⁷ Elle donne sur une antichambre à deux colonnes précédant vers l'est la cour à ciel ouvert avec un puits simple, un puits avec un escalier droit d'accès à l'eau et un autel probablement à feu. De la même antichambre on accède au sud à la cour nord du Ve pylône.

¹⁴⁸ Observons qu'elle avait, par une pièce intermédiaire, un accès facile à la cour nord des puits et des autels (PM II², pl. XI, cour XIVA). Nous avions envisagé que la salle avait un rôle à jouer au retour de la procession venant de la rive ouest (*Achôris* II, p. 142) car nous étions alors influencé par les hypothèses de J.-Cl. Goyon à propos de la salle XV, qui s'est révélée plus tard être le « Château de l'Or » de Thoutmosis III. Voir aussi Chr. ZIVIE-COCHE, dans *D3T* 1, p. 212.

¹⁴⁹ Emprise au sol: 5,5 m de large, épaisseur 4 m.

¹⁵⁰ Par ordre chronologique, porte de l'Est, porte d'Opet, porte de Mout, porte de Khonsou, porte de Montou, porte du deuxième pylône.

Elle comptait à l'origine au moins quarante panneaux décoratifs ¹⁵¹. Malheureusement, la plus grande confusion règne dans les éditions courantes quant à la lecture des cartouches ptolémaïque de cette porte ¹⁵². Il est très difficile avec ces seuls outils de reconstituer la chronologie de la décoration cette porte, s'échelonnant de Ptolémée VI Philométor à Ptolémée XII Néos Dionysos. Reprenons point par point le détail de la datation de cet ensemble épigraphique.

1. Les façades

Toute la façade extérieure ouest (a-b) est au nom de Ptolémée VI Philométor sur les quatre registres conservés. L'attribution des *Urk*. VIII et de Porter et Moss est correcte ¹⁵³. Elle est confirmée par les photos Paul Barguet ¹⁵⁴.

La façade intérieure est (h et i) est attribuée dans les *Urk*. VIII à Ptolémée VI Philométor pour le montant sud (h) et à Ptolémée VIII Évergète II pour le montant nord (i). Cette disposition asymétrique est une erreur. De fait, l'ensemble de la façade intérieure ¹⁵⁵ est comme la façade extérieure au nom de Ptolémée VI Philométor ¹⁵⁶.

Ainsi donc les deux façades principales font partie du programme de Ptolémée VI Philométor.

2. Les tableaux des encadrements ¹⁵⁷ et le passage.

Dans les *Urk*. VIII les scènes des tableaux de l'encadrement extérieur (façade ouest, c et f) sont attribuées à Ptolémée X Alexandre I^{er} (n° 185-187) et à Ptolémée VIII Évergète II (n° 191-192). Mais en réalité l'ensemble de ce décor ¹⁵⁸ est au nom de Ptolémée XII Néos Dionysos ¹⁵⁹.

Les tableaux de l'encadrement de la façade intérieure sont pour le montant nord au nom de Ptolémée X et ceux du montant sud sont au nom de Ptolémée XII Néos Dionysos ¹⁶⁰.

¹⁵¹ Actuellement 28 panneaux sont conservés (Urk. VIII, nºs 179-206).

¹⁵² *Urk.* VIII, p. 129-143; PM II², p. 196-197; publication en cours dans le cadre du CFETTK (MSA-CNRS USR 3172); correction des attributions par Chr. Thiers, « Le temple de Ptah à Karnak. Remarques préliminaires », dans D. Kurth, W. Waitkus (éd.), *Tempeltagung* IX (à paraître). Je remercie Chr. Thiers pour les précieux renseignements qu'il m'a fourni à propos de la datation du décor de cette porte.

¹⁵³ Les n°s se réfèrent à la numérotation des *Urk*. VIII. <u>Registre 1</u>: N. n° 182 champs à Amon et Mout (photo P. Barguet 53946), S. n° 184 champs à Amon et Khonsou; <u>Registre 2</u>: N. n° 181 pectoral à Montou et Rattaoui (photo P. Barguet 53945), S. n° 183 grande offrande à Khonsou et Mout; <u>Registre 3</u>: N. n° 180 palette à Ptah et Maât (photo P. Barguet 53945), S. ?; <u>Registre 4</u>: N. n° 179 ? (photo P. Barguet 53943).

¹⁵⁴ Photos disponibles dans l'édition électronique en CD rom de 2007 par A. Arnaudiès de P. Barguet, *Le temple d'Amon-Rê à Karnak*. Voir aussi les photographies de G. et V. de Miré dans R. SCHWALLER DE LUBICZ, *Les temples de Karnak* 2, pl. 299 (scènes n° 181 et 182).

¹⁵⁵ <u>Registre</u> 1. N n° 203, adoration devant Amon et Mout, S n° 206, adoration devant Amon et Khonsou; <u>Registre</u> 2. N n° 202, miroirs à Hathor et Horsemataoui, S n° 205, sistres devant une déesse et un dieu enfant; <u>Registre</u> 3. N n° 201, libation pour Osiris et Isis, S n° 204, perdu; <u>Registre</u> 4. N n° 200, fumigation pour Amon et Amonet, S, perdu. Pour les scènes n° 200-202 voir la photographie dans R. SCHWALLER DE LUBICZ, *op. cit.*, pl. 300.

¹⁵⁶ Le fait est bien attesté sur les photos P. Barguet (nos 53348, 55349, 53951).

¹⁵⁷ Je désigne sous la dénomination de « tableau de l'encadrement » les surfaces parallèles au passage de l'encadrement de la porte, qu'il faut distinguer du « passage » proprement dit dans l'épaisseur du mur.

¹⁵⁸ Registre 1 : N. nº 188, pain à Ptah, S. nº 192, défoncer le sol pour Hathor ; Registre 2 : N. nº 187, Haute et la Basse Égypte à Amon d'Opé, S. nº 191, deux couronnes à Harsiésis ; Registre 3 : N. nº 186, bandelettes à Nefertoum S. perdu ; Registre 4 : N. nº 185, perdu, S. perdu.

¹⁵⁹ Voir par exemple la scène nº 186 dans G. MASPERO, *Égypte*, Paris, 1912, p. 270, fig. 508 et la scène nº 192 (photo P. Barguet nº 53950).

¹⁶⁰ Le décor est asymétrique. Au nord (Ptolémée X Alexandre) un grand hymne à Hathor (n° 189) occupe les registres 2 à 4. Registre 1 : N. n° 190 fumigation devant Hathor et Harpocrate sur son lotus, S. n° 195, lait devant Horsemataoui ;

La paroi nord du passage est ornée du décor conventionnel composé de bandeaux horizontaux alternant avec des séries d'emblèmes (*ankh*, *ouas*, cartouches et symboles *sed*) ¹⁶¹. Lepsius avait déjà observé que ce panneau portait les cartouches de Ptolémée X Alexandre I^{er} et de Ptolémée XII Néos Dionysos ¹⁶². Sur les onze bandeaux conservés les trois premiers à partir du haut sont au nom de Ptolémée X et les huit autres sont au nom de Ptolémée XII.

Après cette remise en ordre de la documentation, la chronologie des travaux apparaît très clairement et répond à une logique en accord avec les événements.

4.3. La chronologie des travaux de décoration de la porte de Ptah

a. La première phase : le projet de Ptolémée VI Philométor

Sous Philométor (180-145), construction de la porte et décoration des deux façades : l'entrée à l'ouest et le revers à l'est. Puis, le projet est stoppé : rien ne se passe sous les règnes de Ptolémée VIII Évergète II (145-116) ¹⁶³ ainsi que sous celui de Ptolémée IX Sôter II dans sa première période (116-107). Pendant trente huit ans au moins la porte reste inachevée, ou plus exactement on se contente de la décoration des deux façades. Cette première phase reste cohérente. Autant que l'on puisse en juger, la porte répond aux règles classiques de décoration, ces deux faces présentent les divinités principales et locales ¹⁶⁴.

b. La seconde phase : le projet interrompu de Ptolémée X Alexandre Ier

Sous Ptolémée X (107-88) on décida, probablement vers la fin du règne, de reprendre le chantier de la porte de Ptah et de mettre en place le second volet du programme de décoration : sculpter les tableaux des encadrements et le passage central (d). Mais les travaux sont brutalement interrompus alors que les artisans avaient terminé le passage de l'encadrement intérieur nord (e) (n° 189-190) et travaillaient dans la partie haute du passage (d) (n° 197, trois premiers bandeaux). On peut penser que cet arrêt est consécutif à la mort brutale de Ptolémée X en 88. Le reste des tableaux des encadrements (g, c et f) et le bas du passage (d) étaient restés vierges.

c. L'hypothèse d'un projet avorté de Ptolémée Sôter II

Ptolémée IX Sôter II reprend le pouvoir et en bonne logique les autorités locales auraient dû poursuivre le chantier au nom du nouveau roi, terminer la paroi (d) et décorer les tableaux de l'encadrement de la façade entre 85 et 80 ainsi que les parties hautes aujourd'hui disparues. Mais il n'en est rien et c'est le successeur de Sôter II, Ptolémée XII Néos Dionysos (80-51), qui

Registre 2 : N. n^o 189, S. n^o 194, ? devant Harpocrate ; Registre 3 : N. n^o 189, S. n^o 193, perdu ; Registre 4 : N. n^o 189, S. perdu.

¹⁶¹ R. SCHWALLER DE LUBICZ, op. cit., pl. 299.

¹⁶² LD Text III, p. 5.

¹⁶³ Pourtant son règne fut riche en constructions à Karnak (Temple d'Opet, porte du II^e pylône, du IV^e pylône, temple de l'Est etc...) et à Thèbes (Qasr el-Agouz, Deir el-Bahari, Medinet Habou etc...); pour Karnak, Chr. Thiers, « *Membra disiecta ptolemaica* (II) », *Karnak* 14 (à paraître).

¹⁶⁴ Façade d'entrée les divinités « hébergeantes » au premier registre (*Urk*. VIII n° 182, 184), puis les divinité locales (n° 183, 181, 180). Au revers, le second registre est consacré aux déesses et dieux enfants (n° 205, 202), le troisième est osirien (n° 204, 201).

achève le travail ¹⁶⁵. Notons au passage que le programme décoratif de Ptolémée XII introduit de nouveaux thèmes : à l'entrée, dans la première scène ¹⁶⁶ d'offrande du pain à Ptah, le roi porte la même couronne composite que la scène d'offrande de l'onguent à Ptah de la salle XVA. Le second registre est consacré aux rites de Djémê ¹⁶⁷.

Nous ne savons pas pour quelles raisons le chantier n'a pas repris son cours normal entre 85 et 80, alors que le chantier autrement plus important de Médinet Habou poursuivait son programme dans les mêmes années. S'agissait-il de raisons administratives ou financières propres au Domaine de Ptah, nous ne le saurons sans doute jamais. Serait-ce une conséquence de la révolte thébaine admise pour les années 88-85 ? Mais dans le domaine voisin d'Amon ces difficultés n'existaient pas. Pendant les dernières années du règne, on grave les panneaux commémoratifs de la salle XVA dont les scènes 2 et 3 font allusion aux interventions réalisées dans le domaine d'Amon (de Djémê) et celles prévues dans le domaine de Ptah.

d. La prêtrise de Ptah

Peut-être n'est-il pas inopportun de rappeler qu'en ces années la prêtrise de Ptah et des dieux associés à Thèbes était entre les mains de la famille des Horsaisis-Nakhtmontou-Horemheb ¹⁶⁸. Or on trouve dans cette famille issue d'un deuxième prophète d'Amon sous Ptolémée VIII, en plus de la prêtrise de Ptah, celles des couronnes ¹⁶⁹ ainsi que la primature de Thèbes ¹⁷⁰. Ces personnages étaient très impliqués dans les cultes djémaïques ¹⁷¹. Horemheb I^{er}, prêtre de Ptah, de Hathor, de Semataoui et d'Imhotep ou son fils Spotous I^{er} étaient peut-être présents au moment de la visite royale de 115 avant J.-C. ¹⁷². Plus tard, au moment de la décoration de la salle XVA les prêtrises familiales sont tenues par Spotous II le propriétaire du papyrus Denon ou son père Horemheb II, également prêtre des couronnes et primat de Thèbes. Ce Spotous II, petit fils du célèbre prêtre de Ptah Horemheb I^{er}, était alors primat en second de Thèbes ¹⁷³.

Aussi, entre 85 et 80, les programmateurs des panneaux commémoratifs de la salle XVA agissent comme si le projet Ptah a été mené à terme. Avait-il été programmé dès 115 et réalisé

¹⁶⁵ Bandeaux 1 à 8 du panneau *Urk*. VIII, n° 197 (identifiable par l'épithètes royales Philopator Philadelphe); scènes *Urk*. VIII, n° 185-188, 191-192, 193 (?), 194 et 195.

¹⁶⁶ *Urk.* VIII, nº 188, premier registre montant nord (gauche) donc la première scène du programme. En symétrie scène 192 *khebes-to* devant Hathor.

¹⁶⁷ Urk. VIII, nº 187 (offrande de la Haute et de la Basse Égypte à Amon d'Opé), nº 191 (offrande des couronnes à Harsiésis). Sur la lecture des ces scènes Cl. Traunecker, dans Egyptian Religion The Last Thousand Years 2, p. 1223; id., « Le Pap. Spiegelberg et l'évolution des liturgies thébaines », dans Hundred-Gated Thebes, p. 196-197.

¹⁶⁸ Cl. Traunecker, dans Egyptian Religion. The Last Thousand Years 2, p. 1191-1230.

¹⁶⁹ Prêtre de la Blanche et d'Horus le grand des deux diadèmes. Pour ce titre ajouter L. COULON, « Les sièges de prêtres d'époque tardive », *RdE* 57, 2006, p. 1-31.

¹⁷⁰ Je propose cette traduction du tire de hɔty-' ou hɔty-' m Wɔs.t appliqué aux prêtres de haut rang qui peuvent pénétrer dans le saint des saints d'Amon (l'Horizon) à Karnak, « voient ce qu'il y a en lui » et « ouvrent les portes du ciel » ; Cl. Traunecker, op. cit., p. 1206, j.

¹⁷¹ Ibid., p. 1222.

¹⁷² Ses titres (*ibid.*, p. 1202), hérités de son père Nakhtmontou I (*ibid.*, p. 1204) ; d'après des contrats grec et démotique de choachytes, Horemheb I^{er} était déjà décédé en 113 (*ibid.*, p. 1210, n. 90 et 91).

¹⁷³ haty-' m-ht m Was.t (ibid., p. 1213 et 1215; M. Coenen, J. Quaegebeur, De papyrus Denon, Louvain, 1995, p. 69-70.

que très partiellement sous Ptolémée X Alexandre I^{er} ? En tous cas la scène 3 montre Ptolémée IX honorant Ptah, alors que les travaux très certainement prévus n'ont pas encore été réalisés !

5. Thèbes, été 115 avant notre ère

5.1. Ptolémée IX et sa mère Cléopâtre III en Haute Égypte

Cet été là, Ptolémée IX Sôter II, surnommé Lathyre, était à Thèbes, avec sa mère, Cléopâtre III et probablement en compagnie de sa sœur et épouse, Cléopâtre V Séléné. La stèle 1066 du British Museum témoigne indirectement de la présence de leurs Majestés à Thèbes en 115. Ce grand monolithe en granit rose provenant d'Assouan ¹⁷⁴ a conservé partiellement une série de textes grecs totalisant 75 lignes ¹⁷⁵. Le premier relate la visite du roi et des reines à Éléphantine au cours du mois de Mésoré de l'an 2 (soit entre le 17 août et le 15 septembre 115 avant J.-C.) peut-être vers le 25 août ¹⁷⁶. Le texte décrit la participation de leurs Majestés aux fêtes de la crue. Or si le roi est à Éléphantine fin août, il était à Thèbes, point de passage obligatoire, au moins au début du mois.

La stèle 1066 du British Museum permet, malgré le mauvais état du document car les débuts et fins de lignes manquent, un regard direct sur les fonctionnements de l'administration lagide et ses rapports avec le clergé et les communautés des provinces lointaines. Elle conserve non seulement un récit de la présence royale au cours des cérémonies fêtant la crue à son lieu d'origine mythique mais elle donne copie de documents royaux : ainsi on peut y lire une lettre royale faisant état d'une subvention accordée aux prêtres de Khnoum pour le culte ainsi que l'autorisation d'ériger une stèle commémorant les avantages financiers (en blé) accordés ¹⁷⁷. Le même document annonce que leurs majestés royales ont ordonné à Phommous, alors stratège et épistratège de Thébaïde, de célébrer en leur nom ces fêtes (document II). Suit la copie de l'ordonnance que Cléopâtre III et Ptolémée ont adressée à ce même Phommous lui demandant de veiller que la subvention soit bien versée aux ayants droit (document III) 178. Le document suivant est une lettre de la reine mère et du roi adressée aux prêtres à propos de leur revendication concernant des droits sur des terrains d'une île. Il fait état d'ordres donnés à un autre stratège et épistratège de Thébaïde un certain Hermocratès (document IV), suit la copie de la lettre adressée directement à cet Hermocratès (document V). Ces dernières pièces sont d'ailleurs des pièces d'archives puisqu'elles sont datées d'avril 115 soit cinq mois avant la visite royale. Les quatre documents suivant (VI à IX) sont du même ordre, copies de requêtes, de lettres du

¹⁷⁴ F.H. Marshall, *The Collection of Ancient Greek Inscriptions in the British Museum* IV, 1916, nº MLXVI, 1066, p. 198-202 et pl. 109. Haute de 3, 65 m.

¹⁷⁵ P. COLLOMP, Recherches sur la chancellerie et la diplomatie des Lagides, 1926, p. 176-180; M.-Th. LENGER, « Les lois et ordonnances des lagides », CdE 19, 1944, p. 133 (OGIS n° 168); A. BERNAND, De Thèbes à Syène, Paris 1989, n° 244, p. 194-219; F. Piejko, « The relations of Ptolemies VIII and IX with the temple of Chnum at Elephantine », BASP 29, 1992, p. 5-24.

¹⁷⁶ Le dernier document reproduit sur la stèle est daté du 9 mésoré (le 25 août 115 avant J.-C.). Cette date est probablement en rapport avec celle de la présence des souverains à Éléphantine. A. Bernand, *op. cit.*, p. 202. Pour le calcul de la date voir T.C. Skeat, *The Reigns of the Ptolemies*, Munich, 1969, p. 15: 1er Thot = 21 septembre 115.

¹⁷⁷ A. BERNAND, op. cit., document I, p. 196.

¹⁷⁸ Ibid., p. 19. Phommous sera encore en fonction en 111; E. BEVAN, Histoire des Lagides, Paris 1934, p. 368.

stratège, concernant des revendications des carriers de Syène et datées de l'an 117 donc du règne précédent.

Il y a quelque chose de tragique dans ce monument! La nécessité de graver toute cette littérature administrative, avec copies d'ordres et doubles, dans du granit rose, sur une stèle de près de 4 m de haut érigée sur le parvis du temple en dit long sur la confiance qui régnait quant à l'exécution des décisions royales! Mais on assiste à des prises de décisions sur place. Lors du démontage du temple de Philae un nouveau document faisant allusion à ce voyage a été découvert: le roi a tenu en cette occasion à récompenser publiquement le commandant militaire (phrourarque) de la place. Il a assumé ses fonctions pendant quarante deux ans, à la satisfaction de tous, locaux ou étrangers ¹⁷⁹, fait méritoire en des temps troublés ¹⁸⁰.

5.2. La date du voyage

La date du voyage est parfaitement cohérente avec le régime du fleuve. Celui-ci atteint normalement son étiage fin mai / début juin. Puis les eaux montent d'abord lentement. Vers la mi-juillet le phénomène prend de l'ampleur et les hautes eaux sont atteintes de la dernière décade d'août à la première de septembre selon les années ¹⁸¹. La date souvent avancée du 18 juillet pour le début de la crue en coïncidence avec le lever héliaque de Sothis, si elle est précise pour le phénomène céleste, n'est que très approximative en ce qui concerne le régime du fleuve. La crue est fluctuante, tant dans son ampleur que dans son déroulement chronologique. Quant à l'interdit religieux qui, selon Pline, frappait les rois et préfets d'Égypte qui osaient naviguer sur le fleuve pendant la montée des eaux, Danielle Bonneau a montré que cette prescription, uniquement connue par le texte de Pline n'est pas confirmée par la documentation égyptienne ¹⁸². Si effectivement la navigation était plus malaisée aux moments des grands débits du fleuve et que les fortes températures estivales rendaient le voyage éprouvant, il ne semble pas que cet interdit était vraiment en usage. On peut se demander si le calendrier inhabituel ¹⁸³ de ce voyage ne révèle pas le souhait de leurs Majestés alexandrines, et de leurs conseillers, d'assister aux fêtes de la crue à Éléphantine, et peut-être, à la Belle fête de la Vallée à Thèbes.

¹⁷⁹ Bloc avec le graffito d'un commandant de la place depuis 42 ans, qui a été distingué à l'occasion du voyage du roi (Ptolémée IX) Philometor Sôter II en l'an deux ; A. ROCCATI, « Nuove epigrafi greche e latine da File », dans *Hommages à Maarten J. Vermaseren*, 1978, p. 988-996, p. 995, n° 6 ; A. BERNAND, *op. cit.*, p. 304, n° 322 (révolte de Cléopâtre II en 130-131).

¹⁸⁰ Révolte de Cléopâtre II en 130-131 (L. Koenen, $Cd\acute{E}$ 34, 1959, p. 103-119 ; R. Bogaert, $Cd\acute{E}$ 63, 1988, p. 104-105 ; R.K. Ritner, $op.\ cit.$, p. 106.

¹⁸¹ Cl. Traunecker, « Données d'hydrogéologie et de climatologie », *Karnak* 4 (= *Kémi* 21), 1971, p. 185-188; J. Besançon, *L'homme et le Nil*, Paris, 1957, p. 71-82.; W. Willcock, J. Craig, *Egyptian Irrigation* I, Londres, 1913, p. 168-169.

¹⁸² D. BONNEAU, « Le souverain d'Égypte voyageait-il sur le Nil en crue », CdE 36, 1961, p. 377-385.

¹⁸³ Normalement le tourisme antique se pratiquait en automne et au printemps (N. HOHLWEIN, « Déplacement et tourisme dans l'Égypte romaine », *CdE* 29, 1940, p. 253 ; I. AMIN GHALI, « Touristes romains en Égypte et Égyptiens à Rome sous le Haut Empire, *CHE* 11, 1969, p. 43-62). On ne connaît qu'une quinzaine de témoignages de déplacements de souverains lagides en Haute Égypte (de septembre à avril), beaucoup ne sont pas entièrement assurés (stèles du Bucheum, par exemple). La consécration du temple d'Edfou a eu lieu en été, le 23 août 237, en principe en présence de Ptolémée III. Sur les visites royales dans la *chôra*, W. CLARYSSE, « The Ptolemies Visiting the Egyptian Chora », dans L. Mooren (éd.), *Politics, Administration and Society in the Hellenistic and Roman World, StudHell* 36, 2000, p. 29-53.

La date exacte de la Belle fête de la Vallée n'est pas connue. On sait qu'elle se déroulait au cours du mois de payni (deuxième mois de l'été) ¹⁸⁴ et que selon les sources elle durait de deux à une dizaine de jours ¹⁸⁵. Le jour de la traversée (*diabasis*) était réglé sur la néonomie de sorte que la date exacte était fluctuante ¹⁸⁶. Les quelques témoignages possibles sont datés du 10 ou du 18 payni ¹⁸⁷. En 115 avant notre ère, le mois de payni du calendrier civil égyptien correspond à la période du 17 juin au 17 juillet julien. La présence royale pendant cette célébration faisait partie, même virtuellement, du rituel ¹⁸⁸. Aux hautes époques, lorsque le roi ne pouvait présider en personne les processions et cérémonies, il déléguait un « conducteur des fêtes » choisi dans son entourage. Sa présence était aussi matérialisée par des statues du roi marchant, placées sur un traineau ¹⁸⁹. On sait qu'à l'époque ptolémaïque l'épistratège de la Thébaïde était présent pour représenter le souverain ¹⁹⁰. Dans cette hypothèse, il faut imaginer la présence de Ptolémée IX à Thèbes vers la mi-juillet, soit environ un mois avant les célébrations de la crue à Éléphantine.

5.3. La royauté pharaonique des liturgistes thébains et l'hypothèse de la participation du roi aux célébrations de l'été 115

L'hypothèse d'une participation de Ptolémée IX Sôter II aux festivités thébaines de l'an 115 avant J.-C. donne une clé précieuse pour saisir la logique des interventions locales du règne. On peut comprendre ce voyage comme une action de « communication » dirions-nous aujourd'hui pour établir clairement à la vue de tous, intellectuels et hommes du peuple, le nouveau pouvoir partagé par Cléopâtre III et son fils ¹⁹¹. Les grandes cérémonies populaires avec processions et rites extérieurs étaient propices à cet effet ¹⁹². L'été 115 était en l'occurrence la première occasion d'un tel voyage, Ptolémée VIII Évergète II étant mort le 28 juin de l'an 116 ¹⁹³, soit le 11 payni.

 $[\]textbf{184} \ \text{Cl. Traunecker}, \textit{Achôris} \ \text{II}, \ p. \ 134-137 \ ; \ U. \ \text{Wilcken}, \textit{UPZ} \ \text{II}, \ n^{\circ} \ 162, \ 3 \ (1-3), \ 8 \ (19-20).$

¹⁸⁵ Fr. HERBIN, Le Livre de Parcourir l'éternité, OLA 58, 1994, p. 340, 362, 51-52 : Papyrus Leiden T32, II 18 à 29.

¹⁸⁶ Cl. Traunecker, *op. cit.*, p. 134, n. 259 (20, 22, 28 payni).

¹⁸⁷ Graffiti grec dans la cour du temple de Louqsor: *ASAE* 60, 1968, p. 281, nº 12: 10 payni; Fr. DE CENIVAL, *Les associations religieuses en Égypte*, p. 105: papyrus Berlin 3115 daté de Sôter II an 110 ou 107 jour de boire d'une association de Choachytes le 18 payni (5 juillet).

¹⁸⁸ Fr. HERBIN, op. cit., p. 51: II,19, allusion aux clameurs royales. Noter le symbolisme des couronnes en II,20.

¹⁸⁹ S. SCHOTT, Wall Scenes from the Mortuary Chapel of the Mayor Paser at Medinet Habu, SAOC 30, 1957; Cl. TRAUNECKER, dans Pharaon, Exposition présentée à l'Institut du monde arabe, Paris, 2004, p. 133; W. HELCK, LÄ II, 1977, col. 192-194; la niche centrale du sanctuaire axial de la chapelle reposoir de Séthi II à Karnak contenait une statue de substitution de ce type (PM II², p. 26 [34]). La belle statue d'Amenhotep III debout sur un traîneau trouvée dans la cour du temple de Louqsor est une reproduction en pierre d'une statue de ce type; M. EL-SAGHIR, Das Statuenversteck im Luxortempel, Mayence, 1991, p. 21-27.

¹⁹⁰ F. HEIKAL, Two Hieratic Funerary Papyri of Nesmin II, p. 15 et n. 5.

¹⁹¹ On ne peut s'empêcher de penser, toutes proportions gardées, au voyage de la reine-régente Catherine de Médicis et du jeune roi Charles IX à travers la France, de janvier 1564 à mai 1566, pour lui présenter son royaume.

¹⁹² Quelques siècles auparavant les nouveaux souverains de l'Égypte après la domination perse ont, de même, porté leur effort architectural pour les grandes fêtes thébaines de prestige (Chapelle d'Achôris, et kiosque et restaurations à Médinet Habou) pour donner des cadres fastueux aux fêtes thébaines; Cl. TRAUNECKER, *BIFAO* 79, 1979, p. 423, 426, 434.

¹⁹³ M. CHAUVEAU, op. cit., p. 20 (24); T.C. SKEAT, op. cit., p. 35 (28); E. BEVAN, Histoire des Lagides, p. 364 (28).

On a souvent relevé la grande diversité des théologies locales, en particulier en ce qui concerne les mythes cosmogoniques. Il en va de même pour les mythes fondateurs de la royauté. Thèbes en l'occurrence, ancienne nécropole royale, tient une place de choix. On sait combien fut grand, sur le plan liturgique, le traumatisme local lorsque la tombe de Pharaon a quitté l'ancienne Thèbes 194. Les rites funéraires royaux avaient une double fonction : assurer la survie dans l'au-delà du roi défunt mais surtout proclamer à la vue de tous la légitimité du successeur qui conduit le rituel d'enterrement, puis assume sa commémoration annuelle dans les Temples de Millions d'Années. Au premier millénaire avant notre ère, les rois s'étant éloignés de Thèbes, les théologiens locaux substituèrent aux anciens rois le culte d'Amon de Djémê, sorte de défunt divin. Cette théologie très complexe a intégré des éléments royaux, en particulier le culte des couronnes, avec une prêtrise et des lieux de cultes spécialisés 195. Le temple de Thot à Médinet Habou (Qasr el-Agouz), construit et décoré vers la fin du règne de Ptolémée VIII Évergète II est consacré à une forme de Thot, prêtre funéraire et gardien de la royauté ptolémaïque ¹⁹⁶. On se plait à penser qu'en cet été 115 avant J.-C. Cléopâtre III et son fils Ptolémée IX Sôter II visitèrent ce temple à peine achevé au nom de leur mari et père et participèrent aux rituels établissant leur légitimité thébaine et publique. Il en fut de même pour le temple, un peu plus ancien, de Deir el-Médineh, sorte de chapelle funéraire collective pour tous les défunts de la métropole ¹⁹⁷, combinant les anciennes théologies de l'antique Hathor de la nécropole avec les cultes djémaïques.

5.4. Les choix sur place de Ptolémée IX, le bien conseillé, et les cultes de Djémê

À l'époque ramesside, il était de tradition de fermer les chantiers au moment de la mort de Pharaon, tout restant en suspend en attendant l'approbation du successeur ¹⁹⁸. Sans doute en était-il de même à l'époque hellénistique. Nul doute que les responsables locaux présentèrent à leurs Majestés les travaux en cours. Cette année là, plusieurs chantiers thébains du règne de Ptolémée VIII étaient achevés : les modifications du temple de l'Est à Karnak, la chapelle de Deir el-Bahari. Le grand chantier de la porte du II^e pylône a été mené à terme. Quelques interventions mineures ne nécessitaient pas une suite ¹⁹⁹. Étaient en cours les grands chantiers suivants : sur la rive est le temple d'Opet, et les importantes restaurations dans le temple de

¹⁹⁴ Voir supra, n. 61 en particulier Cl. Traunecker, dans A.-P. Zivie (éd.), Memphis et ses nécropoles au Nouvel Empire, p. 97-102; id., Religions & Histoire 29, 2009, p. 50-55.

¹⁹⁵ Cl. Traunecker, dans Egyptian Religion. The Last Thousand Years 2, p. 1191-1230.

¹⁹⁶ *Id.*, *BSFE* 174, 2009, p. 29-69, avec des scènes dynastiques dans la salle de culte (scènes 12, 13, 20, 21 p. 54-55) et dans la salles des offrandes (p. 50-51) mention des quatre temples et chapelles osirienne Opet, Deir el-Médineh, Deir el Bahari, Djémê.

¹⁹⁷ Cette lecture permet de comprendre le décor de la chapelle sud (*Deir al-Médîna*, nº 58), avec la représentation d'un défunt anonyme dans la scène de la pesée du cœur.

¹⁹⁸ Sur cette pratique, voir le dossier du colosse de pierre de bekhen dans la cour du VIIIe pylône: Cl. Traunecker, Karnak 6, 1980, p. 142-52; l'exemple du passage du jeune Ramsès II à Abydos après le décès de son père et ordonnant la reprise du chantier est bien connu (grande inscription dédicatoire d'Abydos). Pour cette réactivité locale de fait touchant les dirigeants lointains, je me permets de relater une anecdote personnelle. Un jour on m'a interdit l'accès dans un temple car le Directeur Général du Service des Antiquités, dont la signature figurait sur mon permis de visite, avait été destitué la veille.

¹⁹⁹ Scènes du IVe pylône : PM II2, p. 79i ; Chr. Thiers, Karnak 14 (à paraître).

Khonsou et sur la rive gauche le temple de Qasr el-Agouz, le temple de Deir el-Médineh et les modifications du temple de la XVIII^e dynastie de Médinet Habou. Il faut rappeler que l'inachèvement de la décoration d'un monument est indépendante du fonctionnement liturgique de l'édifice.

On arrête brutalement, pour des raisons inconnues, les travaux de décoration du temple d'Opet. À Qasr el-Agouz, la situation est plus simple : le décor du saint des saints et de la salle des offrandes est achevé. On garde donc le statu quo, avec une antichambre anépigraphe.

Mais il faut intervenir d'urgence dans les parties hautes du déambulatoire central du vieux temple de Khonsou à Karnak et achever le travail en cours. Ces travaux avec des manipulations de blocs importants dans les parties hautes de l'édifice ont probablement été engagés à la suite de désordres statiques. Nous avons vu qu'ils coïncident également avec l'introduction des rituels djémaïques dans le vieux sanctuaire du dieu lunaire.

Les deux autres interventions thébaines de cette première partie du règne sont en rapport avec les rites de Djémê. Poursuivant l'œuvre de son père à Médinet Habou, nous avons vu que Ptolémée IX Sôter II fait installer à grands efforts un naos de granite dans l'antique temple de la XVIII^e dynastie.

À Deir el-Médineh, la situation était comparable à celle du temple de Qasr el-Agouz. Le décor des salles de culte et du portique interne était achevé ²⁰⁰. Seule l'antichambre restait anépigraphe. Les théologiens de Thèbes auraient pu suggérer à leur Majesté de financer la poursuite de la décoration intérieure du temple, mais on préféra faire graver à l'extérieur du temple deux scènes d'offrande mettant en scène la nouvelle royauté dans le contexte de théologies royales thébaines. Cette scène, facilement accessible et ostentatoire, commémore, selon mon approche, la visite royale de l'été 115 avant J.-C. Elle est le reflet de la situation politique avec le rôle prééminent de la reine mère, l'exaltation de la royauté juvénile thébaine avec le dieu enfant Semataoui. Elle souligne aussi les retombées bénéfiques des cultes de Djémê pour tout défunt et pratiquant de la nécropole : le dieu souverain pénètre en ce lieu pour dispenser le souffle de vie pour tous.

5.5. Les dispositions administratives et la suite du voyage

Comment étaient financés ces travaux au nom du roi ²⁰¹ ? Peut-être comme cela est attesté pour Edfou, les fonds nécessaires étaient-il fournis, sur ordre du roi par la banque royale locale ? À Thèbes, le banquier royal était alors un certain Kephalos, connu pour avoir occupé ce poste pendant 32 ans, de 116 à 84, soit exactement pendant le règne de Ptolémée IX et X. D'ailleurs, après la révolte de Thèbes en 88/85 la banque royale thébaine disparaît et il faut

²⁰⁰ Fond des salles de culte avec Ptolémée IV Philopator (avant la révolte de Haute Égypte) et le reste du temple par Ptolémée VI Philometor et Ptolémée VIII Évergète II.

²⁰¹ Sur cette question, voir Chr. THIERS, « Égyptiens et Grecs au service des cultes indigènes. Un aspect de l'évergétisme en Égypte ptolémaïque », dans M. Molin (dir.), Les régulations sociales dans l'Antiquité. Actes du colloque d'Angers 23 et 24 mai 2003, Rennes, 2006, p. 275-301; id., « Observations sur le financement des chantiers de construction des temples à l'époque ptolémaïque », dans R. Preys (éd.), 7. Ägyptologische Tempeltagung. Structuring Religion, 2009, Wiesbaden, p. 231-244.

attendre l'occupation romaine pour que l'institution revive ²⁰². Nous ignorons bien sûr qui furent les interlocuteurs locaux et autres acteurs administratifs lors de décisions prises en été 115. En revanche il est hautement probable que pendant leur voyage les souverains séjournèrent à Ptolémais Hermiou, près de l'actuel Menchieh, non loin d'Abydos, à quelques 120 km au nord de Thèbes. Cette ville grecque fondée par Ptolémée I^{er} était la capitale administrative de la Haute Égypte ²⁰³. C'est là que résidaient l'épistratège de Haute Égypte ²⁰⁴, donc Phommous au moment du voyage de 115, et tous les hauts fonctionnaires chargés de la gestion de la région. Parmi ceux-ci on compte le responsable des finances, les banquiers et l'épistatès chargé des temples. On peut imaginer que ces fonctions étaient représentées dans la suite du roi en déplacement dans la Thébaïde.

Comment s'est déroulé le séjour de leurs Majestés à Thèbes ? J'avais déjà imaginé que ce fut le primat de Thèbes, prêtre de Ptah et des couronnes, Horemheb I^{er} qui a présenté les bouquets d'accueil à leurs Majestés, entourées des hauts fonctionnaires de la région. Ce n'est là qu'une supposition ²⁰⁵. Cependant, cette famille fortement impliquée dans les cultes de Djémê, des couronnes royales et de Ptah est bien placée pour défendre auprès des politiques de passage le programme architectural qui sera mis en place sous cette législature : constructions nouvelles à Djémê, avec un projet ambitieux, interventions à Karnak plus modestes peut-être, mais qui ne sauraient être qualifiées de simples « pflichtdeklarationen ». On ne connaît pas le nom du grand prêtre d'Amon à cette époque. J. Quaegebeur avait signalé que vers la fin du deuxième siècle la fonction était occupée par un certain Espmêtis II, par ailleurs notaire à Djémê. Dés le début de l'époque ptolémaïque la fonction de grand prêtre d'Amon est liée à celle de « prophète des dieux de Djemê » ²⁰⁶.

Les souverains poursuivent leur voyage vers le sud, peut-être faut-il voir dans les travaux entrepris à Elkab ²⁰⁷ une trace de leur passage. Il semble, comme pour le chantier du temple de Khonsou, que les travaux étaient en cours à la mort de Ptolémée VIII Évergète II. L'intérieur du spéos est aux noms de Ptolémée VIII Évergète II et Cléopâtre III seule. La façade est ornée

²⁰² R. BOGAERT, « Liste géographique des banques et banquiers de l'Égypte ptolémaïque », ZPE 120, 1998, p. 165-202, p. 167, 195. Ces banquiers, gestionnaires de biens de l'état, sont assermentés, redevables devant l'administration sur leur bien et leur personne. Même si leurs bureaux peuvent être établis dans l'enceinte du temple pour des raisons de sécurité ils s'engagent à ne pas se réfugier dans des lieux sacrés en cas de poursuites. Ils peuvent être chargés de collecte de fond pour les travaux dans les temples.

²⁰³ K. VANDORPE, « City of Many a Gate, Harbour for Many a Rebel », dans Hundred-Gated Thebes, p. 210.

²⁰⁴ Le problème des épistratèges de Haute Égypte est complexe. En principe le pays était géré, à partir de Ptolémée V, Épiphane par trois épistratèges : Basse Égypte (Héliopolis), Moyenne Égypte ou Heptanomide (Memphis) et Haute Égypte (Ptolémais Hermiou). Voir E. VAN'T DACK, « L'évolution de l'épistratégie dans la Thébaïde au I^{er} siècle av. J.-C », OLP 6-7, 1975-76, p. 577-587 et K. VANDORPE, op. cit., p. 210, n. 47. Voir aussi J. THOMAS, The Epistrategos in Ptolemaic and Roman Egypt I. The Ptolemaic Epistrategos, PapCol 6, 1975; résumé de J. Strauss dans Revue Belge de Philologie et d'Histoire 55, 1977, p. 1261-1262. Selon J. Thomas, en 135 Ptolémée VIII Évergète II promeut au rang d'épistratège le stratège de Thébaïde, pour contrebalancer l'influence de la reine Cléopâtre II dans le reste du pays. D'ailleurs la révolte aller éclater en mai 131.

²⁰⁵ Cl. Traunecker, dans *Egyptian Religion. The Last Thousand Years* 2, p. 1202 et 1204, 1226. Ce personnage serait décédé avant l'an 113.

²⁰⁶ J. QUAEGEBEUR, « À la recherche du haut clergé thébain », dans Hundred-Gated Thebes, p. 139-161, p. 156.

²⁰⁷ Le spéos du désert : Ph. DERCHAIN, Elkab I. Les monuments religieux à l'entrée de l'Ouady Hellal, Bruxelles, 1971 ; L. MARTZOLFF, « Nouvelles scènes figurant des souveraines ptolémaïques officiant seules », ZÄS 136, 2009, p. 39-41. S. CASSOR-PFEIFFER, op. cit., p. 43-47.

d'une frise de cartouches de Ptolémée IX Sôter II dans sa première version et montre Cléopâtre III officiant seule ²⁰⁸. La déesse honorée est Nekhbet, la Lointaine apaisée, soit un contexte fortement hathorique ²⁰⁹. Nous sommes là dans un centre de la théologie royale féminine. Il n'est pas exclu que d'autres interventions de cette période du règne soient également en rapport avec le voyage de 115 ²¹⁰.

À Philae le décor d'une pièce du premier pylône ²¹¹ témoigne de leur passage et de la volonté de valorisation de la Basse Nubie ²¹². Dans le passage de la porte, le roi, coiffé de la couronne de Haute Égypte et suivi de deux reines Cléopâtre, présente les champs à Isis ²¹³. Sur la paroi du fond, le roi offre également les champs à Osiris, Isis, Harendotès et Harpocrate ²¹⁴. Le titre de ces deux scènes atteste que le roi consacre l'ensemble du Dodécaschène sur les deux rives à l'entretien des cultes à Philae. On a beaucoup discuté sur l'identité de ces reines ²¹⁵. Le plus raisonnable, à mon sens, est d'admettre que la scène du passage montre Cléopâtre III et V Séléné, soit la mère du roi et sa deuxième épouse. Des blocs trouvés à Kalabcha attestent d'une activité constructive, qui porte témoignage selon H. De Meulenaere du voyage de 115 ²¹⁶.

En 107, Ptolémée IX Philometor II est chassé. Nous avons vu qu'à Thèbes sous le règne de son frère, Ptolémée X Alexandre I^{er}, le programme de renouvellement des lieux de cultes djémaïque se poursuit.

5.6. Ptolémée IX Sôter II, le retour

En 88, Sôter remonte sur le trône à la mort de son frère. Le sud de l'Égypte est en révolte. Il semble qu'il s'agit d'un soulèvement contre l'autorité des Ptolémées engagé dès 91 et qui n'est pas en rapport direct avec les troubles dynastiques alexandrins ²¹⁷. Au moment du retour offensif

²⁰⁸ Ph. DERCHAIN, op. cit., p. 8, 20* pl. 17 (intérieur), pl. 14 extérieur F.

²⁰⁹ On est tenté de faire le rapprochement avec l'intervention à Deir el-Médineh.

²¹⁰ S. CASSOR-PFEIFFER, *op. cit.*, p. 39-41 (Athribis, Dendara: Mammisi et Chapelle de la Barque, Qous, Kontralatopolis, Edfou, mur d'enceinte et mammisi, Kôm Ombo) sous réserve d'une étude détaillée du contexte chronoarchitectural.

²¹¹ Philä I, fig. 100 et 101. Sur ces scènes, L. MARTZOLFF, La décoration des pylônes ptolémaïques 1, p. 25, 26 et 125.

²¹² G. DIETZE, « Philae und der Dodekaschoinos in Ptolemaïscher Zeit », *AncSoc* 25, 1994, p. 63-110, p. 97 et 107 (ne cite pas les scènes du pylône de Philae).

²¹³ Philä I, fig. 100.

²¹⁴ *Philä* I, fig. 101.

²¹⁵ La seconde des deux reines de la fig. 100 est une sœur du roi, comme la reine unique de la scène 101. Pour H. de Meulenaere il s'agit de Cléopâtre III et V (voir note suivante).

²¹⁶ H. DE MEULENAERE, « Ptolémée IX Sôter II à Kalabcha », *CdE* 36, 1961, p. 98-105; H. DE MEULENAERE, M. DEWACHTER, *La chapelle ptolémaïque de Kalabcha* 2, Le Caire, 1970, p. 14; voir les mises au point de S. CASSOR-PFEIFFER, *op. cit.*, p. 45-47. M. Chauveau (« Une nouvelle déesse Philadelphe », dans *Egyptian Religion*. *The Last Thousand Years* 2, p. 1273, n. 32) envisage même une triple régence (Cléopâtre II et III).

²¹⁷ Cette région a toujours été instable. Voir K. VANDORPE, dans *Hundred-Gated Thebes*, p. 234: événements bien connus de 131-122, Cléopâtre II contre Ptolémée VIII Évergète II avec un contre-roi thébain Harsiésis (Cl. TRAUNECKER, dans *Hundred-Gated Thebes*, p. 200); en 116 au moment de l'accession au trône de Ptolémée IX (K. VANDORPE, *op. cit.*, p. 234, n. 236); en 91 (*ibid.*, p. 234, n. 237: p.dém.Berlin 13608 et p.dém.Caire 30963). Sur cette question, en dernier lieu, A.-E. VEÏSSE, *Les « révoltes égyptiennes ». Recherches sur les troubles intérieurs en Égypte du règne de Ptolémée III à la conquête romaine*, *StudHell* 41, 2004.

de Sôter II, en 88, un certain Platon est stratège de Haute Égypte ²¹⁸. On connait de lui des lettres reflétant les tensions régnant en Haute Égypte pendant cette période. Il est destitué, mais le personnage est intéressant par son aspect biculturel. Haut fonctionnaire de l'état ptolémaïque, hellénophone, Platon était aussi en même temps prêtre égyptien. Selon Pausanias ²¹⁹, Thèbes aurait été détruite. Les faits sont moins catégoriques ; on a vu que les grands chantiers se poursuivent à Médinet Habou et dans Karnak. Néanmoins, les événements ont été violents : il semble que deux temples des villes au centre du conflit ont été détruits et leurs pierres remployées à Tôd et à Ermant ²²⁰. On a l'impression, malgré cette violence, d'événements relativement localisés. Néanmoins la documentation papyrologique trahit une certaine baisse de l'activité économique. Hermonthis, à la suite des événements et d'une réorganisation engagée dès Ptolémée X Alexandre I^{er}, devient le centre administratif local.

Dans les dernières années du règne, le pouvoir royal poursuit le programme architectural thébain centré sur les cultes de Djémê. Le nom de couronnement est modifié en conséquence à Thèbes, avec une subtile allusion à un souverain énergique et guerrier, comparable à Harsiésis le belliqueux fils d'Osiris. Le chantier de la porte monumentale de Djémê progresse.

5.7. La salle XVA : un mémorial aux programmes de Sôter II au cœur du temple de Karnak

Mais dans le temple de Karnak, les prêtres sont confrontés avec un grave problème. La couverture d'une salle au cœur du sanctuaire a cédé. Ces dégâts sont probablement dus aux effets de mouvements sismiques ²²¹ sur une construction défectueuse : on a voulu couvrir une cour bien trop large. Il faut mettre en place des colonnes-étais ²²². C'est une réparation délicate et périlleuse au cœur du temple dans une situation difficile d'accès. À l'occasion de ce chantier les autorités locales décident de graver sur la paroi en face de colonnes étais, trois scènes

²¹⁸ Dans ces lettres datées de mars à novembre 88 l'épistratège de Haute Égypte exhorte depuis Latopolis les habitants de Gebélein à se préparer à résister aux rebelles venant de Thèbes. L. COULON, « Quand Amon parle à Platon », *RdE* 52, 2002, p. 85-112; R.K. RITNER, *op. cit.*, p. 102-103; K. VANDORPE, *op. cit.*, p. 234, n. 237; G. HÖLBL, *Geschichte des Ptolemäerreiches*, p. 190.

²¹⁹ PAUSANIAS I, 9,3 et VIII, 23,2 (à propos d'une statue de Ptolémée IX à Delphes).

²²⁰ D. DEVAUCHELLE, J.-Cl. Grenier, « Remarques sur le nome Hermonthite à la lumière de quelques inscriptions de Tôd », *BIFAO* 82, 1982, p. 157-169.

²²¹ Sans être une zone à fort risque sismique, les tremblements de terre ne sont pas exceptionnels en Égypte. Personnellement j'en ai vécus deux dans la région thébaine. Les traces de désordres à la suite de mouvements sismiques ne sont pas rares : le temple de Qasr el-Agouz présente un déversement important de sa moitié sud et tous les murs transversaux sont fissurés. Dans la tombe 33 de Padiamenopé, les parois sud et nord des deux grandes salles d'entrée sont détruites alors que les parois perpendiculaires sont intactes (voir aussi le déambulatoire XIII). Cette pathologie est caractéristique des dégâts occasionnés par une onde de choc sismique se déplaçant dans le sens ouestest. Sur les tremblements de terres antiques, voir A. HERMANN, dans *Reallexikon für Antike und Christentum* V, col. 1073; R. MAZZA, « The suppposed Egyptian earthquakes of 184 and 95 B.C.», *Annali di geofisica* 41/1, 1998, p. 121-125; N. AMBRASEYS, C. MELVILLE, R. ADAMS, *The Seismicity of Egypt, Arabia and the Red. A Historical Review*, Cambridge, 1994 (non consulté); E. GUIDOBONI, J.E. EBEL, *Earthquakes and Tsunamis in the Past: A Guide to Techniques in Historical Seismology*, Cambridge, 2009 (non consulté); E. GUIDOBONI, A. COMASTRI, G. TRAINA, *Catalogue of Ancient Earthquakes in the Mediterranean Area up to the I0th Century*, Bologne, 1994 (non consulté). Pour le tremblement de terre à Thèbes de 26 avant J.-C., voir STRABON XVII, 46.

²²² Voir supra, n. 104.

commémorant l'action de Sôter II à Thèbes: on glorifie ainsi l'action royale pour la triade Thébaine et Khonsou l'enfant (scène centrale), Amon d'Opé et les cultes de Djémê à gauche et à droite les divinités du temple de Ptah. On a vu que les décorateurs ont devancé l'action royale dans le domaine de Ptah, mais il est peut-être opportun de rappeler que la puissante famille sacerdotale des Horsaisis-Nakhtmontou-Horemheb détenait la prêtrise de Ptah et des divinités associées à ce domaine. Étaient-ils les inspirateurs de la politique de construction à Thèbes sous Sôter II? En tous cas la salle XVA au cœur de l'antique temple d'Amon joue le rôle d'un mémorial commémorant l'action du pouvoir royal qui a su écouter les sages conseils des savants Thébains. À quoi servait cette salle ? Pour l'instant nous ne pouvons le savoir, était-ce là que Platon écoutait Amon ?

À travers cette étude laborieuse, fondé sur des témoignages modestes, on devine un monde complexe et mêlé. Les stratèges, hommes politiques de culture grecque, peuvent être aussi des prêtres égyptiens dédiant des statues dans les cours des temples. Les monuments surgissent de terre couverts d'inscriptions savantes que peu savaient lire mais les vieux rituels, souvent revus et adaptés, sont toujours célébrés au milieu de la foule. Les intellectuels de Thèbes ont su adapter leurs outils théologiques aux circonstances sociales et politiques nouvelles. Entre le politique, le religieux, l'économique et le rituel, le monde extérieur grec et la tradition égyptienne les frontières sont variables. Le stratège officiait en tant que juge dans le temple, à l'ombre de la « Porte de donner la Justice ». Certains de ces responsables publics participant à des cérémonies religieuses étaient devenus, en quelque sorte, des prêtres « honoris causa » de nombreux cultes. Des prêtres, scribes et hommes de textes intervenaient dans la vie publique. Je sais que quelques historiens accréditent l'existence constante d'une opposition nationaliste égyptienne de souche contre les dirigeants grecs 223, d'autres imaginent une opposition de prêtres récalcitrants au rationalisme grec ²²⁴. Insurrections, révoltes et mouvements divers n'ont pas manqué dans l'histoire de l'Égypte ptolémaïque mais les motifs résidaient-ils en une revendication culturelle, ou nationaliste? Quelle était la part des motifs économiques, voire fiscaux?

L. Coulon a montré comment Platon, fils du stratège de Haute Égypte en 88, parlait avec Amon. « Prêtres, scribes et fonctionnaires appartenaient à la même strate de la population et il n'y avait pas opposition entre l'administration royale et les temples, mais bien au contraire collaboration » écrit W. Clarysse ²²⁵. La constance des projets thébains sous les règnes chaotiques des deux frères rivaux et d'une mère ambitieuse illustre bien cette vision de l'Égypte ptolémaïque.

²²³ W. Huss, Der makedonische König und die ägyptischen Priester, p. 73-93.

²²⁴ G. HÖLBL, *Geschichte des Ptolemäerreiches*, p. 102 : les rationalistes grecs échouent dans leur tentative de faire changer de comportement les prêtres englués dans une tradition remontant à des milliers d'années.

²²⁵ W. CLARYSSE, dans D. Valbelle, J. Leclant (dir.), Le décret de Memphis, p. 41-62.

ABSTRACTS AND KEYWORDS

John Coleman DARNELL, David KLOTZ, Colleen MANASSA, « Gods on the Road: The Pantheon of Thebes at Qasr el-Ghueita », pp. 1-31.

While temples represent static elements within the landscape, the pantheons that inhabited the immobile monuments could travel during annual festivals or serve as ambassadors from temples connected via desert routes to far-flung locales. Worshippers and priests might similarly use the desert and its thoroughfares to perform ritual activities in the landscape and at distant temples. The presence of Theban deities at Ghueita Temple in Kharga Oasis provides an additional case study for perambulating deities and their associated ritualists.

Based on the epigraphic and archaeological work of the Theban Desert Road Survey, the present article offers new copies and translations of key texts in the rear central sanctuary and hypostyle hall of Ghueita Temple. Darius I dedicated the rear sanctuary to the triad Amun, Mut, and Khonsu of Ghueita, Hibis, and Karnak temples, and within the bandeau text Darius I claims to use "cedar of the west," possibly a reference to Atlas Mountain cedar. In the hypostyle hall, parallel bandeau texts of Ptolemy III and IV describe an economic connection between Bahariya Oasis, Ghueita Temple, and Thebes, and the deities on the south wall of the same hall mirror Ptolemy III's construction activities within Thebes itself. A unique bark procession scene carved during the reign of Ptolemy IV suggests that the Theban festival cycle, as well as the Theban pantheon, was imported via desert roads to Kharga Oasis.

Keywords: Kharga Oasis; Darius I; Ptolemy III; Ptolemy IV; Qasr el-Ghueita; Hibis; Nadura; Western Desert; desert roads; temple economy; Persian Period; Ptolemaic Period; Libya; Cyrene; building inscriptions; cedar; processional routes; bark procession; Karnak; Khonsu Temple; Ptah Temple; North Karnak.

Jean-Claude GOYON, « Thèbes, Thot et la monarchie pharaonique après la III^e Période de transition. Fête de Thot du 19 du premier mois de l'année et rites de confirmation du pouvoir royal à Karnak, Edfou et Philae. Première partie », pp. 33-93.

Studying the screen-walls of Osorkon III, reused in the foundations of the kiosk which Taharqa built in front of Khonsu Temple in Karnak (discovered by the Cfeetk in 1976-1977), this paper deals with the Theban ritual for the Confirmation of Royal Power at the New Year. Khonsu-Thoth, the protagonist in this ritual that takes place during the first month of the year, plays a role in different episodes: the ceremonial annointment and release of messenger birds; great royal offering to Iah-Lunus and the festival of Thoth 19; holocaust of Thoth 19; race between young bulls; cosmic coronation of Khonsu-Thoth-Iah. The Theban documentation is supplemented by iconographic and textual parallels from Edfu and Philae.

Keywords: Osorkon III; festival of Thoth 19; Confirmation of Royal Power; Khonsu-Thoth; Khonsu Temple; Philae; Edfu; scribal palette; djed-pillar.

René PREYS, Audrey DÉGREMONT, « Cléopâtre I et la couronne d'Arsinoé. À propos des scènes de culte royal sur la porte ptolémaïque du 2° pylône de Karnak », pp. 95-109.

In a scene depicting the ancestor cult on the Ptolemaic gateway of the Second Pylon of Amun in Karnak, the crown of Cleopatra I has been transformed from that of Arsinoe into a simple Hathoric crown. The reason behind this change is to be sought in the relationship between the decorative scheme of the Second Pylon and the propylons of Chonsu and Montu in the same temple complex. Indeed, similar scenes were engraved on all three gates. However, the scenes on the Chonsu gate are dedicated to

Ptolemy II and Arsinoe, ancestors of Ptolemy III, while those on the Montu gate show Ptolemy III and Berenice II, ancestors of Ptolemy IV. On the other hand, the Second Pylon was decorated under Ptolemy VI. The incorrect attribution of Arsinoe's crown to Cleoptra I, mother of Ptolemy VI, could indicate that the decoration of the Second Pylon was conceived during the reign of Ptolemy III, when the ancestral queen should have been Arsinoe II, but that this work was not executed until the reign of Ptolemy VI, at which time the necessary change of crown was overlooked. Another possibility is that the design dates to the reign of Ptolemy IV, whose name is the earliest to appear on the gate. In that case, the scenes of the Chonsu propylon could have served as a model, and a careless "copy and paste" would have caused the changes in the crown of Cleopatra I.

Keywords: Karnak; Karnak; Second Pylon; Gate of Chonsu; Gate of Montu; Arsinoe's crown; royal cult; Ptolemy III; Ptolemy IV; Cleopatra I.

Daniel VON RECKLINGHAUSEN, « Zwei originelle Bezeichnungen für Ober- und Unterägypten im Tempel von Tôd », pp. 111-129.

In the opening scenes of one of the geographic processions in the soubassement of Tôd temple (*Tôd* I, 80 and 103), many unusual designations of Upper and Lower Egypt (and parts of these regions) occur. Although most of them have already been the subjects of extensive and detailed studies, this is not the case for two particular terms, namely *Ḥɔt-nsty* and *Pḥwy-wɔd*. The plants *nsty* (a variant of *swt*) and *wɔd* are often employed to represent Upper and Lower Egypt in other contexts throughout the Graeco-Roman temples of Upper Egypt. Combined with the nouns "start" (*ḥɔt*) and "end" (*pḥwy*), they serve as toponyms designating the two parts of Egypt and thereby reflect the dualistic nature of the country.

Keywords: Ḥɜt-nsty and Pḥwy-wɜd as toponyms, nsty-plant, emblematic plants of Upper and Lower Egypt, patterns naming Upper and Lower Egypt, duality, Tod, Mut temple (Karnak).

Frédéric SERVAJEAN, « Anubis, Khnoum et les autres. À propos d'une figuration de la TT 335 de Deir al-Médîna », pp. 131-148.

Inside the burial chamber of the tomb of Nakhtamun in Deir al-Medina, one finds the figure of a ramheaded deity who seems at first to be the god Khnum. Yet the hieroglyphic texts designate him as Anubis. This iconographic "game" and the location of the scene allow for different readings. This paper tries to highlight these readings and to explain the reasons that produce them.

Keywords: Deir al-Medina, TT 335, Nakhtamun, Khnum, Anubis, Satis, Anukis, Ptah, Elephantine

Christophe THIERS, « La chapelle d'Ipet la Grande / Époëris sur le parvis du temple de Louqsor. Relecture d'un stèle kouchite », pp. 149-175.

New publication of a Kushite stela found by Mohamed Abdul-Qader Muhammad in 1958-1959 (ASAE 60, 1968, pp. 243-247) in a small chapel in front of Luxor temple. Analysis of this stela makes it possible to connect this chapel to the goddess Ipet-weret and to propose that the text celebrates a festival when the goddess journeyed from Karnak to Luxor before giving birth to Osiris in Opet temple, under an Acacia tortilis.

Keywords: Taharqa, Luxor, Karnak, Opet temple, Ipet-weret, Acacia tortilis.

Claude TRAUNECKER, « Thèbes, été 115 avant J.-C. : les travaux de Ptolémée IX Sôter II et son prétendu "Château de l'Or" à Karnak », pp. 177-226.

At Thebes, the architectural interventions in the name of Ptolemy IX Soter II seem disparate: a wall of the temple of Deir el-Medina, the Ptolemaic gate of Medinet Habu, and at Karnak, the restoration of a door in Khonsu temple, and a few scenes in a room of the central part of the temple of Amun. Examination of the context shows that all of these interventions are related to the rituals of Djeme. In late Theban theology, royal legitimacy is justified by the sovereign's participation in the cult of Djeme. We know that Ptolemy IX Soter II visited Upper Egypt in 115 BC in the first year of his reign. It is likely that decisions were made then regarding new building programs and continuing old programs, based on both theological and material criteria. A room in the center of Karnak (XVA), then ruined, was restored in the latter period of his reign and inscribed with scenes commemorating the royal activity in Theban temples.

Keywords: Ptolemy IX Soter II, royal legitimacy, decade rituals, temples of Deir el-Medina, Qasr el-Agouz, royal visit, Karnak.

Christiane ZIVIE-COCHE, « L'Ogdoade à Thèbes à l'époque ptolémaïque II. Le périptère du petit temple de Medinet Habou », pp. 227-284.

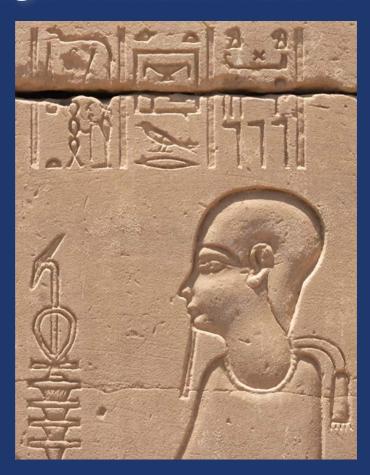
Publication, transliteration, translation, and commentary of the Ptolemaic scenes and inscriptions carved in the Small Temple of Medinet Habu during the reign of Ptolemy VIII Euergetes II. The New Kingdom scenes were restored without changes, preserving Thutmosis III's names. The different gates were enlarged and inscribed with small ritual scenes and texts devoted to Amun-Re of Djeser-set (the name of the temple) and the Ogdoad; two dedicatory inscriptions for the *usekhet-hotepu* were added to the frieze of the bark shrine. All the texts show that the temple is considered the heart of the mound of Djeme, where Kematef, Osiris, and the Ogdoad are buried. This duat, or *tjepehet*, is also the secret place where Re joins Osiris each night before his rebirth at dawn, the place where Hapi bursts forth from Nun at the time of the inundation.

Keywords: Ogdoad, Amun-Re, Amenope, Kematef, Irta, Nun, Chonsu-Shu, Re, Isis, Osiris, Hapi, Medinet Habu, Djeme, Luxor, Thebes, Deir Shelwit, Duat, theology, cosmogony, mythology, funerary rituals and offerings.



Documents de Théologies Thébaines Tardives

(D3T 2)



Textes réunis et édités par Christophe Thiers

Université Paul Valéry (Montpellier III) – CNRS UMR 5140 CNRS « Archéologie des Sociétés Méditerranéennes » Équipe « Égypte Nilotique et Méditerranéenne » (EN*i*M)



Documents de Théologies Thébaines Tardives (D3T 2)

Textes réunis et édités par Christophe Thiers

En couverture, le dieu Ptah (Karnak). Photographie © Cnrs-Cfeetk/L. Moulié. © Équipe « Égypte Nilotique et Méditerranéenne » de l'UMR 5140, « Archéologie des Sociétés Méditerranéennes » (Cnrs – Université Paul Valéry – Montpellier III), Montpellier, 2012

Sommaire

Avant-propos	V
John Coleman DARNELL, David KLOTZ, Colleen MANASSA	1
Gods on the Road: The Pantheon of Thebes at Qasr el-Ghueita	
Jean-Claude GOYON	33
Thèbes, Thot et la monarchie pharaonique après la III ^e Période de transition. Fête de 19 du premier mois de l'année et rites de confirmation du pouvoir royal à Karnak Philae (I)	
René PREYS, Audrey DÉGREMONT	95
Cléopâtre I et la couronne d'Arsinoé. À propos des scènes de culte royal su ptolémaïque du 2 ^e pylône de Karnak	r la porte
Daniel VON RECKLINGHAUSEN	111
Zwei originelle Bezeichnungen für Ober- und Unterägypten im Tempel von Tôd	
Frédéric SERVAJEAN	131
Anubis, Khnoum et les autres. À propos d'une figuration de la TT 335 de Deir al-M	
Christophe THIERS La chapelle d'Ipet la Grande / Époëris sur le parvis du temple de Louqsor. Relec stèle kouchite	
Claude TRAUNECKER	177
Thèbes, été 115 avant JC. : les travaux de Ptolémée IX Sôter II et son prétendu de l'Or » à Karnak	
Christiane ZIVIE-COCHE	227
L'Ogdoade à Thèbes à l'époque ptolémaïque (II). Le périptère du petit temple d Habou	e Médinet
Abstracts and keywords	285
Indices	288
1. Sources	
1.1. Compositions funéraires et littéraires	
1.2. Recueils et éditions de textes	
1.3 Octraca panyrus	200

1.4. Stèles, statues	290
1.5. Auteurs classiques	290
2. Anthroponymes et noms royaux	290
3. Titres	292
4. Divinités et épithètes divines	293
5. Toponymes, ethniques et lieux de culte	298
6. Res notabiles	300

E PRÉSENT OUVRAGE poursuit les investigations sur différents aspects des théologies et des pratiques religieuses mises en œuvre dans la région thébaine. Les contributions mettent particulièrement en exergue le rôle majeur joué par la Butte de Djémê et les temples de Karnak, lieux de création des théologies les plus sophistiquées. Les liens avec les grands centres de Haute Égypte, les temples thébains et ceux de l'oasis de Kharga sont également mis en lumière.

Mots-clés: Aménopé, Amon-Rê, Anoukis, Arsinoé II, Deir Chélouit, Deir el-Médineh, Djémê, Edfou, Époëris, Hibis, Karnak, Kematef, Kharga, Khnoum, Louqsor, Médinet Habou, Ogdoade, Opet, Philae, Qasr el-Agouz, Qasr el-Ghoueita, Satis, Thèbes, Tôd.







